

# Conjoncture

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS



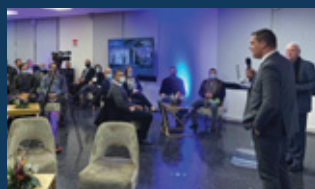
L'INVITÉ DE CONJONCTURE  
HAMID BENTAÏHAR

## Logistique

Le Maroc, hub  
entre l'Europe  
et l'Afrique?



Mission de prospection  
Bpifrance



Rencontre Nouveaux  
Adhérents



After-work CFCIM à  
Agadir



L'actualité vue par le  
Service économique de  
l'Ambassade de France



# Journées économiques Maroc-France

3<sup>ème</sup> étape à Toulouse

Du 23 au 25 mars 2022

à la Cité de l'espace

Sur le thème

« L'aéronautique : un secteur prioritaire du Plan d'Accélération Industriel au Maroc »



Conférences  
et ateliers



RDV B to B



Visites  
de sites

Un événement de la



Sous l'égide du

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Industrie et du Commerce



المملكة المغربية  
وزارة الصناعة والتجارة

Partenaire de la tournée



Ambassade du Royaume du Maroc  
Paris

Partenaires de l'étape



GROUPMENT DES  
INDUSTRIES MAROCAINES  
AÉRONAUTIQUES ET SPATIALES



Partenaires Platinum



Partenaires Silver



Transporteur Officiel





## Editorial

# Logistique : le Maroc, hub entre l'Europe et l'Afrique ?

## Une vision en pleine construction

Jean-Pascal DARRIET  
Président

Le Maroc a toujours été un carrefour naturel des civilisations de par sa situation géographique exceptionnelle. Quoi de plus logique de choisir d'en faire un réel atout géostratégique ? Initié il y a quelques années déjà, le choix du Royaume de se positionner en tant que hub africain prend aujourd'hui une nouvelle dimension. En effet, après la crise du Covid-19 et la réorganisation des chaînes de valeurs internationales qu'elle a engendrée, le Maroc devient un partenaire de premier plan, en particulier pour l'Europe qui cherche à diminuer sa dépendance vis-à-vis de l'Asie. De plus, dans un contexte où le prix de l'énergie est en pleine explosion et où la décarbonation devient un enjeu incontournable, il est plus que jamais pertinent et urgent de raccourcir les chaînes logistiques.

Afin de concrétiser cette vision de hub logistique africain, le Maroc a engagé de multiples chantiers tels que les ports de Dakhla Atlantique et de Nador West Med. Si d'importantes avancées ont été réalisées, le secteur du transport et de la logistique doit être mieux structuré en vue de devenir un véritable levier des différentes stratégies sectorielles du Maroc.

Depuis toujours, l'une des missions essentielles de la CFCIM est d'accompagner le déploiement de ces grandes stratégies et de contribuer ainsi au rayonnement international du Royaume. Nous proposons en effet aux entreprises différents outils pour les aider à se développer ou à s'implanter à l'étranger. Citons notamment la prochaine édition des Journées économiques dédiées à l'aéronautique qui se tiendra ce mois de mars à Toulouse et qui, je l'espère, sera une source d'opportunités et de business pour de nombreux opérateurs marocains et français.

En plus d'être un hub, le Maroc est aussi, sur le plan touristique, une destination. Ce mois-ci, Conjoncture reçoit justement comme invité Hamid Bentahar, Président de la Confédération Nationale du Tourisme, afin de faire le point sur les dernières évolutions concernant ce secteur durement touché par la pandémie.



Conjoncture est édité par la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc ► 15, avenue Mers Sultan 20 130 Casablanca. Tél. LG : 05 22 20 90 90. Fax : 05 22 20 01 30. E-mail : [conjoncture@cfcim.org](mailto:conjoncture@cfcim.org). Site Web : [www.cfcim.org](http://www.cfcim.org)  
► **Directeur de la publication** Jean-Pascal Darriet ► **Rédacteur en chef** Jean-Charles Damblin ► **Président du Comité de rédaction** Serge Mak ► **Secrétaire de rédaction** Nadia Kabbaj ► **Ont collaboré à ce numéro** Cécile Humbert-Bouvier, Laurence Jacquot, Société de Bourse M.S.IN, Sofya Benchekroun, Rémy Pigaglio, Thomas Brun, les administrateurs et collaborateurs de la CFCIM ► **Crédits photos** CFCIM, Shutterstock, Fotolia, Ambassade de France, DR ► **Conception graphique** Sophie Goldryng ► **Mise en page** Mohamed Afandi ► **Impression** Direct Print (Procédé CTP) ► ISSN : 28 510 164  
► Numéro tiré à 7 000 exemplaires.

**PUBLICITÉS** **Mariam Bakkali** Tél. : 05 22 93 11 95 - 05 22 93 81 28 GSM : 06 61 71 10 80 [mariam.bakkali@menara.ma](mailto:mariam.bakkali@menara.ma)  
**Nadia Kaïs** Tél. : 05 22 23 66 61 GSM : 06 69 61 69 01 [kais.communication@gmail.com](mailto:kais.communication@gmail.com)



## 4 GÉNÉRATIONS ET 100 ANS DE VALEURS PARTAGÉES.

OCP fête ses 100 ans d'existence. Un siècle forgé par des femmes et des hommes d'exception.

Retrouvez leurs réalisations sur :  
<https://centenaire.ocpgroup.ma>



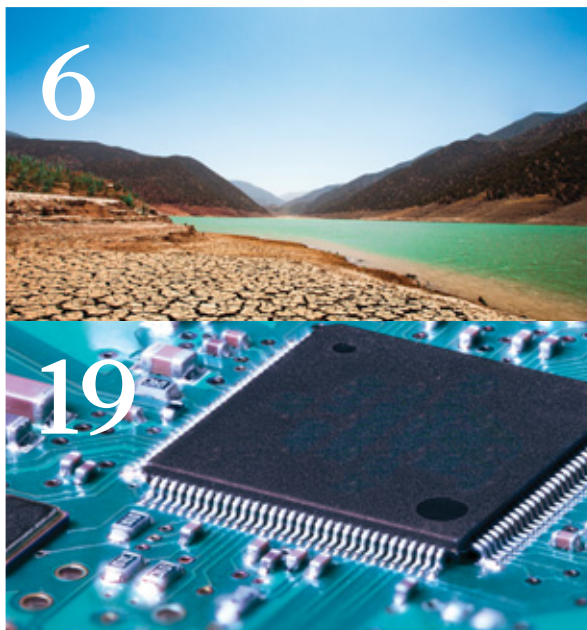
# Sommaire

## Echos Maroc

- 6 10 milliards de dirhams pour lutter contre les effets de la sécheresse
- 8 Nouvelle charte de l'investissement
- 8 2021, un record de créations d'entreprises
- 10 Hamid Bentahar, invité de Conjoncture
- 14 Service économique de l'Ambassade de France
- 16 Indicateurs économiques et financiers

## Echos International

- 18 L'UE promet 150 milliards d'euros d'investissements en Afrique
- 19 Plan de 43 milliards d'euros pour la souveraineté de l'EU dans les semi-conducteurs
- 19 Le Maroc et Israël veulent renforcer leurs liens économiques

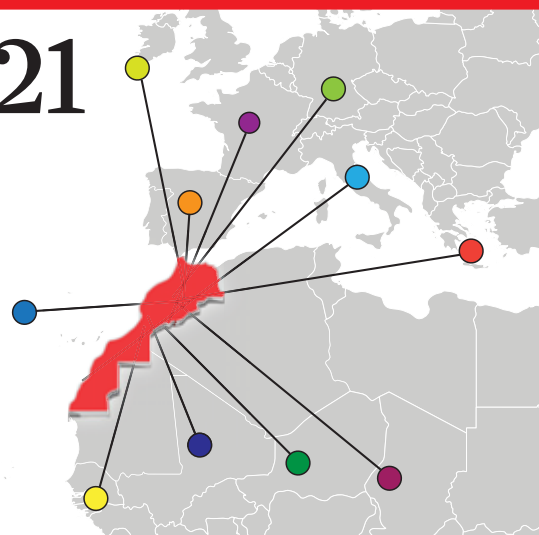


## ZOOM

### Logistique : le Maroc, hub entre l'Europe et l'Afrique ?

- 22 Un hub logistique international en devenir
- 26 Entretien avec Mohammed Yousfi, Directeur Général de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL)
- 28 Entretien avec Hicham Mellakh, Président de la Commission compétitivité logistique et énergétique de la CGEM et associé gérant de Transmel Group
- 29 Les nouvelles ambitions logistiques du Sud

21



## Initiatives durables

- 30 La Fondation Oum Kelthoum inaugure un centre de santé à Sidi Moumen
- 30 One Ocean Summit : 30 Chefs d'État s'engagent à protéger la haute mer

## Actus CFCIM

- 32 Mission de prospection Bpifrance
- 36 Rencontre Nouveaux Adhérents
- 37 Réunion d'information sur les libéralités immobilières
- 37 Le Kluster CFCIM lance son premier after-work

## On en parle aussi...

- 46 L'association du mois : Institution Tahar Sebti



## Le Roi Mohammed VI annonce un plan de 10 milliards de dirhams pour lutter contre les effets de la sécheresse



Un communiqué du cabinet royal a annoncé, le 16 février dernier, la décision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI de consacrer 10 milliards de dirhams à la lutte contre les effets de la sécheresse historique que subit le Royaume cette année. Le communiqué indique que la « moyenne nationale des précipitations a atteint à ce jour 75 mm, enregistrant ainsi un déficit de 64 % en comparaison avec une saison normale ». Le programme annoncé s'articule autour de trois axes. Le premier concerne la protection du capital animal et végétal et la gestion de la rareté des eaux. Le second porte sur l'assurance agricole. Enfin, le troisième axe est consacré à l'allègement des charges financières des agriculteurs et des professionnels, le financement des opérations d'approvisionnement du marché national en blé et fourrages, en plus du financement des investissements innovants dans le domaine de l'irrigation. Le Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social va notamment apporter 3 milliards de dirhams. \*

## Total Eren prévoirait un investissement massif au Maroc dans l'hydrogène et l'ammoniac verts

Total Eren, une entreprise détenue à 30 % par le géant français Total spécialisée dans le développement de projets d'énergies renouvelables, prévoirait d'investir 100 milliards de dirhams dans l'hydrogène et l'ammoniac verts au Maroc, selon le site d'informations Le Desk. L'information a été ensuite confirmée par l'agence Ecofin. Le projet vise à coupler le solaire et l'éolien, pour une puissance de 10 GW. Il serait localisé dans la région de Guelmim-Oued Noun. Selon Le Desk, le feu vert a été donné le 25 novembre dernier par la Commission Régionale Unifiée d'Investissement. La surface concernée atteindrait 170 000 ha. Le projet permettrait de fournir autant le marché local que l'export. L'hydrogène est souvent présenté comme une énergie majeure du futur. Il demande néanmoins une quantité importante d'énergie. Le Maroc annonce vouloir développer un secteur consacré à la production d'hydrogène vert, c'est-à-dire produit par des énergies renouvelables. L'ammoniac, quant à lui, est un produit polluant largement utilisé dans l'agriculture et l'industrie.

Il pourrait aussi être employé comme source d'énergie à l'avenir. Les travaux, selon Le Desk, devraient être terminés en 2025 pour un démarrage en 2027. \*



# DESTINATION : LE MONDE.

## DACHSER Air & Sea Logistics

Développer des affaires à l'autre bout de la terre est profitable mais complexe. Mais cela peut aussi être simple : DACHSER relie avec succès le Maroc avec toutes les destinations.



## Les grandes lignes de la nouvelle charte de l'investissement dévoilées

**A** l'occasion d'une séance de travail consacrée à la nouvelle charte de l'investissement présidée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI le 16 février dernier, les grandes lignes du document ont été dévoilées dans un communiqué du Cabinet Royal. Selon ce dernier, son objectif est « d'inverser la tendance actuelle où l'investissement privé représente près d'un tiers seulement de l'investissement total, l'investissement public représentant les deux tiers. [Le projet] prévoit ainsi de porter la part de l'investissement privé aux deux tiers de l'investissement total à l'horizon 2035 ». La nouvelle charte prévoirait en effet un « dispositif de soutien principal » composé de trois volets. Le premier inclut des primes communes en soutien aux investissements « en ligne avec les Hautes Orientations Royales, les objectifs du Nouveau Modèle de Développement et les priorités fixées par le gouvernement ». Le second concerne une prime territoriale additionnelle, « visant à encourager l'investissement dans les provinces les moins favorisées ». Le troisième prévoit une prime sectorielle additionnelle, « accordant des incitations en vue de dynamiser les secteurs porteurs ».

La charte comporte aussi des mesures d'appui aux projets à caractère stratégique comme ceux de l'industrie de défense ou l'industrie pharmaceutique. La charte actuellement en vigueur a été publiée en 1995. \*



## En 2021, un record de créations d'entreprises alors que les effets de la crise étaient encore massifs



**L**e cabinet Inforisk a publié mi-février dernier une étude intitulée « Créations Maroc 2021 : un fort trend haussier initié avec la période Covid », relayée par l'agence MAP, qui montre que la création d'entreprises a fortement augmenté en 2021. 54 408 entreprises ont ainsi été créées, ce qui représente une progression de 30 % par rapport à 2020, année qui avait été marquée par le début de la pandémie de Covid-19. 99,48 % de ces entreprises sont des SARL et 0,27 % sont des SA. C'est la capitale économique, Casablanca, qui concentre le plus de créations, avec 24 % du total, devant Tanger (9 %), Marrakech (9 %), et Rabat (6 %). Quelques jours plus tôt, le Haut-Commissariat au Plan (HCP) présentait de son côté une étude sur les effets de la crise du Covid-19 sur l'activité des entreprises. Celle-ci montrait que près d'un tiers des entreprises du Maroc avaient arrêté leur activité en 2021. La durée de cet arrêt a été en moyenne de 143 jours. 4 entreprises sur 5 ont par ailleurs subi une baisse d'activités par rapport à la période pré-pandémie. 2 entreprises sur 5 ont réduit leurs effectifs. Le HCP s'est aussi penché sur la réaction des entreprises à la crise. Ainsi, les entreprises ont largement appliqué les mesures préventives sur les lieux de travail. 74 % d'entre elles ont par exemple imposé le port du masque à leurs salariés. En termes de prospective, 60 % des entreprises s'attendent à un retour à la normale à partir de 2023. \*





## DÉVELOPPEZ VOTRE BUSINESS DANS UN ESPACE DE HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE À PARTIR DE **5 DHS/M<sup>2</sup>/MOIS**

- Offre locative adaptée à votre besoin (terrains et bâtiments industriels)
- Parc sécurisé disposant de services de proximité (restauration et commerce)
- Disponibilité immédiate
- Projet certifié **HQE<sup>®</sup>**





« Cette crise devra être l'occasion de repenser l'avenir du tourisme marocain »

Hamid Bentahar, Président de la Confédération Nationale du Tourisme

**Conjoncture :** Après la crise du Covid-19 et les fermetures successives des frontières, quelle est aujourd'hui la situation pour les acteurs du tourisme au Maroc ?

**Hamid Bentahar :** Comme vous le savez, cette crise a mis en lumière le poids réel du secteur au-delà des 12 % du PIB, des 138 milliards de dirhams de recettes touristiques par an, dont 80 milliards en devises, un secteur qui traverse depuis 22 mois la crise la plus grave et la plus longue qu'il n'a jamais vécu. Le manque à gagner pour notre industrie est estimé à 160 milliards de dirhams.

L'ensemble des acteurs de l'écosystème du tourisme, que ce soit les guides, les restaurateurs, les agents de voyages, les hôteliers, les transporteurs touristiques..., ont traversé deux années extrêmement difficiles dont certains auront du mal à se relever. Ceci est le premier constat. Maintenant, depuis la réouverture de l'espace aérien, le 7 février dernier, nous percevons des signaux encourageants ainsi que les prémices d'un début de reprise. Plusieurs compagnies ont recommencé à programmer le Maroc. L'ONMT a d'ailleurs fait un travail considérable pour l'aérien et la promotion sur les principaux marchés qu'il faut saluer. Cependant, nous n'avons pas encore récupéré notre part naturelle d'activité.

L'exigence du pass vaccinal et d'un test PCR alors que nos concurrents demandent aujourd'hui l'un OU l'autre, reste très contraignant et décourageant pour bon nombre de voyageurs, de tour-opérateurs

et de compagnies aériennes. Un changement de paradigme est nécessaire pour donner toute sa valeur et tout son sens à la vaccination et ses effets positifs avec des règles de mobilité et d'accès au Royaume alignées sur les meilleures pratiques internationales. Cela permettrait d'accélérer les conditions de la relance et de retour à une activité normale.

**Quelles sont les régions et les professions les plus sinistrées ? Avez-vous des statistiques concernant les fermetures d'établissements ou d'agences touristiques ?**

Toutes les régions et toutes les professions sont touchées. Bien évidemment, ce sont les plus endettés et les petites structures qui sont les plus vulnérables, mais même les grandes entreprises et les grands groupes hôteliers qu'on aurait pensés plus résilients, subissent également une dégradation importante de leur trésorerie et de leurs fonds propres. Les petits comme les grands sont en grande difficulté.

Il n'y a pas de statistiques à ce jour, mais ce que je peux vous dire c'est qu'un grand nombre d'établissements, soit 80 % du tissu de notre industrie, ont dû fermer et ont du mal aujourd'hui à se remettre à niveau pour pouvoir reprendre une activité viable. Il est donc impératif, de continuer à améliorer et à optimiser les dispositifs de mesures de contingence nécessaires à la sauvegarde des emplois et du tissu des entreprises au niveau national autour d'un message commun de solidarité et de détermination pour ne laisser personne de côté.

Le tourisme marocain a également besoin de politiques de soutien mieux synchronisées dans l'ensemble des territoires, avec un accompagnement technique et financier au niveau de chaque région. Cela permettrait d'accélérer la relance de l'ensemble de l'écosystème et de renforcer la compétitivité du secteur qui devra ainsi s'adapter aux nouvelles réalités du marché et au comportement des visiteurs.

L'objectif est d'entamer la transformation post-crise et de traduire les menaces en opportunités en vue de stimuler la création d'emplois et l'investissement dans de nouvelles expériences « nature et aventure », dans les activités de loisirs, d'animation, d'écotourisme en zones rurales ou encore d'encourager un développement équitable des territoires et une diversification responsable dans le tourisme durable, dans le tourisme de santé, le tourisme sportif, culturel...

Afin de favoriser le développement de cette nouvelle offre, il est aussi nécessaire de mettre en œuvre les évolutions structurelles des métiers et des écosystèmes, à travers le renforcement des capacités des associations professionnelles et des fédérations intervenant sur la chaîne de valeur. Des « contrats progrès » permettraient ainsi d'améliorer la compétitivité des acteurs, de même que des mesures favorisant l'innovation et la digitalisation ainsi qu'une offre de formation spécifique en faveur de leur professionnalisation.

### **Quel est votre regard sur le plan d'urgence pour la relance du secteur du tourisme récemment annoncé par le Gouvernement ?**

Cette première aide est une bouffée d'oxygène importante pour une partie des acteurs du secteur. Nous regrettons cependant que l'ensemble de l'écosystème du tourisme ne soit pas concerné par cette aide. Nous nous réjouissons à présent de les voir progressivement intégrer au dispositif.

À côté de cela, l'équité fiscale doit prévaloir en matière de soutien et d'aides de l'État pour l'ensemble des métiers sans préjudice pour les entreprises ayant fait l'effort de s'acquitter de leurs impôts, au prix d'un endettement aggravé pour 2020 et 2021.

2020 fut une année particulièrement difficile pour notre secteur et la prise en charge des intérêts intercalaires de cet exercice devrait être également reconduite dans ce plan, au même titre que l'année 2021.

### **La pandémie a-t-elle remis en cause les fondamentaux du secteur? Le Maroc doit-il revoir son offre et sa stratégie touristiques ?**

Au niveau mondial, le secteur doit revoir son offre et sa stratégie en matière de demande touristiques.



**« Avec confiance et détermination, nous devons renforcer la démarche collaborative de co-construction avec les pouvoirs publics qui est plus que jamais nécessaire. »**

Cependant, les fondamentaux de notre pays sont là et ils sont très bons à condition qu'ils soient accompagnés de mesures de soutien adéquates. Notre offre est riche et variée avec des territoires aux multiples facettes, un concentré de patrimoines matériels et immatériels, d'expériences et de paysages d'une beauté à couper le souffle. Cette diversité c'est notre force.

Au niveau de la demande, l'envie de la destination Maroc n'a jamais été aussi forte et notre pays a démontré une réactivité remarquable dans la gestion de la crise sanitaire.

Cette crise devra être l'occasion de repenser l'avenir du tourisme marocain en stimulant la demande, en améliorant les conditions d'accès, en préservant la diversité du tissu d'acteurs et l'expérience Maroc à très court terme et, enfin, en renforçant les fondamentaux pour bâtir une industrie du tourisme plus forte, plus durable et plus résiliente.

Avec confiance et détermination, nous devons renforcer la démarche collaborative de co-construction avec les pouvoirs publics qui est plus que jamais nécessaire. L'objectif est de relever ensemble les défis liés au développement durable de l'industrie du voyage et de l'hospitalité de demain grâce à la mise en œuvre d'écosystèmes de nouvelle génération incluant de nouveaux clusters (Medina Lab, Garden Lab, Sport Lab, mobility Lab..). Ce programme d'incubateur encourage l'innovation et la créativité pour stimuler la conception de nouvelles expériences et leur intégration dans les circuits de distribution.

### **Le tourisme interne a-t-il permis de pallier un peu les arrivées des voyageurs étrangers? Doit-on développer davantage ce segment à l'avenir ?**

Le tourisme domestique est un choix stratégique que nous devons consolider et développer pour bâtir une économie plus résiliente et pour jeter les bases de quelque chose de plus grand pour notre pays et au profit des citoyens et de leur bien-être. Il n'est pas là pour pallier les arrivées des voyageurs étrangers.



# L'invité de Conjoncture

»»» Des mesures d'appui à la demande interne sont nécessaires afin de renforcer l'accès des citoyens marocains à une offre en transport, en hébergement et en animation adaptée à leurs pouvoirs d'achat. Des solutions comme les chèques vacances défiscalisés peuvent être proposés à large échelle, avec la régionalisation du calendrier des vacances scolaires. Nous militons également pour une promotion et des incitations au développement d'une offre d'animation diversifiée, d'expériences familles de qualité et des concepts d'hébergement alternatif plus accessibles comme les auberges, les campings, les gîtes... Il ne faut plus demander à tous de cibler le haut de gamme.

Aujourd'hui, la consolidation du tourisme intérieur implique une certaine démocratisation du tourisme pour le rendre à la portée du plus grand nombre.

## **Selon vous, quels sont les problèmes structurels qui touchent le secteur touristique et quelles sont vos recommandations pour y faire face ?**

Nous avons, au sein de la Confédération Nationale du Tourisme, proposé un pacte responsable avec 10 mesures prioritaires qui sont les actions urgentes à mettre en place pour assurer une reprise pérenne. Ces mesures proposées s'inscrivent dans la continuité des dispositions prévues par le Contrat Programme conclu le 3 août 2020, que la CNT propose, au regard du contexte actuel, d'amender et de prioriser.




**« Aujourd'hui, la consolidation du tourisme intérieur implique une certaine démocratisation pour le rendre à la portée du plus grand nombre. »**

Nous espérons à présent que les délais pour leur mise en application soient, comme la tutelle nous l'a promis, rapides afin que nos entreprises puissent rester debout.

À côté de cela, le secteur a besoin de reconstruire les autoroutes aériennes, d'accélérer la digitalisation pour être compétitif et d'être à l'écoute des marchés en maintenant des contacts permanents avec les prescripteurs. Il doit aussi continuer à développer avec eux une offre de qualité incluant des services encore plus personnalisés, en revendiquant son engagement pour un tourisme plus durable et responsable. \*

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj





# Ribatis

“

**Pour héberger des données sensibles, un cloud souverain s'impose**”



**Ribatis**  
EFFICIENCY DELIVERED.

Fayçal  
Benachou

**À vos côtés pour accompagner  
votre transformation digitale**

 [entreprises.inwi.ma](https://entreprises.inwi.ma)

**inwi**  
**BUSINESS**

## Mot de la Cheffe du Service économique de l'Ambassade de France



Cécile HUMBERT-BOUVIER

Les 17 et 18 mars aura lieu à Rabat la réunion des Conseillers du Commerce extérieur de la France (CCEF) du continent africain autour de la thématique « Maroc, plate-forme vers l'Afrique » organisée par le comité Maroc des CCEF. Ces dirigeants français d'entreprises basées sur le continent africain débattront pendant deux jours des questions de

développement des affaires, de capital humain, de financement et de gestion du risque sur le continent et du rôle que peut jouer le Maroc en lien avec les acteurs français sur ces thématiques. Cet événement s'inscrit parfaitement en ligne avec les priorités de la France dans le cadre de sa présidence du Conseil de l'Union Européenne au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022. La présidence française qui a pour ambition d'avancer vers une Europe plus souveraine, plus verte, plus numérique, plus sociale et plus humaine a placé l'Afrique au cœur de ses priorités en vue d'un partenariat politique renouvelé et mutuellement avantageux. Le Maroc, qui est aujourd'hui un acteur économique et politique incontournable du continent africain et qui mène une diplomatie active sur le continent, est à cet égard un partenaire de 1<sup>er</sup> plan pour la France et l'Union européenne en Afrique. C'est aussi le cas pour nos entreprises qui sont plusieurs à avoir installé leur siège régional Afrique ou certaines de leurs fonctions support pour le continent au Maroc. Outre l'appui réglementaire et financier dont elles peuvent disposer grâce à cette localisation, elles bénéficient également des ressources humaines qualifiées existant au Maroc. L'entrée en vigueur de la Zlecaf leur permettra également à terme d'avoir un accès facilité au marché africain. C'est de toutes ces thématiques passionnantes que débattront les CCEF dans les jours à venir. ▸

## L'économie en mouvement

### Un chiffre en perspective

# 5,4 Md MAD

#### Les dépenses de compensation en hausse

Selon le bulletin mensuel de statistiques des finances publiques publié par la Trésorerie générale du Royaume, les dépenses dédiées aux charges de compensation se sont élevées à 5,4 Md MAD sur le seul mois de janvier 2022. La caisse de compensation représente au Maroc un outil incontournable pour garantir la stabilité des prix du gaz butane et de certaines denrées alimentaires de base (blé tendre et sucre). A cet égard, le budget qui lui est dédié annuellement fait l'objet d'une attention particulière, alors que les prix des matières premières continuent de s'inscrire en hausse depuis plusieurs mois. En suivant cette tendance, les dépenses de la caisse de compensation ont atteint 5,4 Md MAD, ce qui correspond à près de 32 % du budget annuel qui lui est consacré dans la loi de Finances 2022. Les finances publiques du Royaume sont donc susceptibles d'être significativement impactées par le coût de la compensation dans les prochains mois. Le budget alloué à la caisse de compensation, qui avait pourtant déjà été augmenté dans la loi de Finances 2022 (17 Md MAD contre 13,5 Md en 2021), pourrait ainsi devoir être réévalué à la hausse et justifier l'adoption d'une loi de Finances rectificative.

►leo.mineur@dgtresor.gouv.fr

## La Chronique économique

### Chiffres de l'inflation et perception du coût de la vie

Dans le contexte de hausse des prix actuels, tirée par la hausse des cours de matières premières, certains croient identifier une déconnection entre les chiffres de l'inflation officiels et le coût de la vie tel que ressenti par les marocains. Pour y répondre, on pourra consulter dans le détail la dernière livraison de la « revue de la conjoncture économique » publiée de façon bimestrielle par Bank Al Maghrib. Cette publication offre une décomposition suffisamment détaillée de la croissance de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour, à notre sens, permettre de réconcilier le chiffre de l'inflation officiel selon BAM (3,2 % en décembre 2021) avec la perception de la variation du coût de la vie que peuvent ressentir les ménages. La revue de conjoncture économique rappelle que l'inflation sous-jacente, supposée représenter une inflation fondamentale de long-terme

en neutralisant les effets des composants les plus volatils, continue d'évoluer à des niveaux plus élevés, soit 3,6 % en décembre. BAM y ajoute par ailleurs que la croissance du prix des carburants, sur lequel l'attention se focalise actuellement, avait été de 19,9 % en décembre après 25,5 % en novembre. Enfin, il faut rappeler que le panier de biens qui sert de base de calcul à l'IPC comprend 22 % de « biens réglementés » dont les prix sont compensés (butane, blé dur et blé tendre, sucre) ou administrés (eau, électricité, pain, tabac, médicaments...). La contribution de ces biens réglementés a été quasi-nulle en décembre (0,1 % en décembre) ce qui signifie que l'inflation sur la partie du panier à prix de marché (peut-être ce qu'il y a de plus approchant de l'inflation perçue) était de 4 % en décembre.

►tarik.mouakil@dgtresor.gouv.fr

## Secteur à l'affiche

### Le Maroc face à une forte sécheresse

Le 6<sup>ème</sup> rapport du GIEC rappelle que la pénurie d'eau est l'un des premiers impacts du changement climatique connus en Afrique du Nord. Le Maroc connaît cette année une forte sécheresse, avec un taux de remplissage des barrages à fin février de 32,7 % contre 49,1 % un an auparavant. La moyenne nationale des précipitations enregistrées aujourd'hui un déficit de 64 % comparée à une saison normale. Pour mémoire, la consommation d'eau est de 650 m<sup>3</sup> par habitant et par an, contre 2 500 m<sup>3</sup> en 1960, et le stress hydrique, qui est structurel, devrait encore s'accroître. Des plans d'actions ont été lancés pour optimiser et sécuriser les ressources en eau, qui prévoient entre autres la construction de nouveaux barrages et de stations de dessalement ainsi que la réutilisation des eaux usées. Leur mise en œuvre a connu des retards, en raison notamment de la pandémie. Des mesures d'urgence ont par ailleurs été prises fin 2021 par le ministère de l'Équipement et de l'Eau dans les zones les plus vulnérables (Moulouya, Oum Rabia et Tansift). Le secteur agricole, qui consomme à lui seul plus de 80 % des ressources en eau du pays, est fortement impacté par la sévérité de cet épisode de sécheresse. Le Maroc a donc lancé en février un programme d'appui d'urgence au secteur (10 Mds MAD) à travers, en particulier : le développement de l'assurance agricole, l'allègement des charges financières des agriculteurs et des professionnels, le financement des opérations d'approvisionnement du marché national en blé et en fourrages et le financement d'investissements innovants dans le domaine de l'irrigation.

► [laurence.jacquot@dgtrésor.gouv.fr](mailto:laurence.jacquot@dgtrésor.gouv.fr)

## Relations France-Maroc

### Réunion de lancement d'un FASEP portant sur la faisabilité d'une intégration tarifaire et billettique dans le réseau de Transport Public de l'Agglomération de Rabat-Salé-Témara



La réunion de lancement d'une étude portant sur la faisabilité d'une intégration tarifaire et billettique dans le réseau de Transport Public de l'Agglomération de Rabat-Salé-Témara s'est tenue le 15 février dernier en présence du Président de l'Établissement de Coopération Intercommunale (ECI) Al Assima, M. Omar Sentissi, de la Directrice générale de la Société du Tramway de Rabat-Salé (STRS), Mme Loubna Boutaleb, et de la Cheffe du Service économique, Mme Cécile Humbert-Bouvier. L'étude a pour objectif de : renforcer l'intermodalité entre les réseaux de transport (tramway, bus et taxis) en développant l'intégration tarifaire et billettique tout en assurant l'équilibre budgétaire, renforcer l'accessibilité sociale et économique du réseau de transport collectif et réduire l'empreinte énergétique de la mobilité urbaine en valorisant au maximum le réseau de transport collectif face à l'usage de plus en plus important de la voiture particulière en ville. Cette étude, qui sera réalisée par les entreprises françaises Transitec et MT3 au bénéfice de l'ECI, de la STRS et de la Wilaya de la région, est financée par le Fonds d'études et d'aide au secteur privé (FASEP), un outil en subvention géré par la Direction générale du Trésor du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance français visant à amorcer des projets à forte valeur ajoutée, dans un double objectif de soutien à l'export et d'aide au développement. Cette étude, qui durera près d'une année, s'inscrit dans un contexte d'urbanisation croissante nécessitant de répondre aux besoins d'une agglomération de plus en plus mobile. En effet, le potentiel d'augmentation de la mobilité dans la métropole est de +25 % dans la prochaine décennie.

► [laurence.jacquot@dgtrésor.gouv.fr](mailto:laurence.jacquot@dgtrésor.gouv.fr)

## Affaires à suivre



►►► **Hydrogène** : Total Eren a annoncé un investissement de 10 Mds EUR pour la réalisation d'un projet de production d'hydrogène et d'ammoniac verts dans la région de Guelmim-Oued Noun. Ce projet nécessitera l'installation d'une capacité électrique de 10 GW (à noter que la puissance installée du Maroc est de 10,968 GW) mixant les technologies éolienne et solaire, sur une superficie de plus de 170 000 ha. Le lancement des travaux est prévu en 2025 et la production des premiers électrons verts est attendue en 2027

►►► **Hydrocarbures** : Chariot Oil & Gas et l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM) ont annoncé le 28 février la signature d'un accord portant sur l'octroi d'une nouvelle licence d'exploration gazière offshore (Rissana), qui entoure le site offshore de Lixus déjà exploré par la société britannique et dont les résultats des campagnes de forage sont jugés encourageants à ce stade

►►► **Réforme des Établissements et entreprises publics** : la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et le Ministère de l'économie et des finances ont signé un accord portant sur le financement d'une assistance technique, sous forme de don, pour accompagner la direction des entreprises publiques et de la privatisation (DEPF) dans le cadre de la réforme des Établissements et Entreprises Publiques (EEP). Cette assistance porte notamment sur l'appui à la mise en place de la nouvelle Agence nationale des participations de l'État et des mesures ciblées qui bénéficieront à trois EEP (ONDA, ADM et ONEE) auxquels la BERD a octroyé des prêts en 2020 pour un montant total de 300 M EUR.

Retrouvez l'actualité du Service économique sur



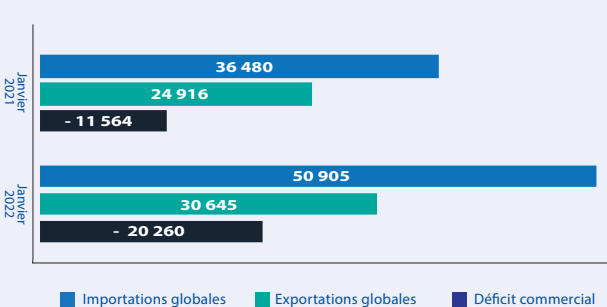
# Indicateurs économiques et financiers

Retrouvez chaque mois dans *Conjoncture* les principaux indicateurs économiques et financiers du Maroc.  
Une rubrique réalisée par la société de Bourse M.S.IN.



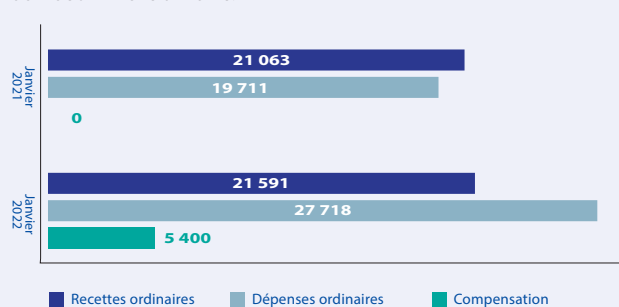
## Balance commerciale

À fin Janvier 2022, le déficit commercial s'alourdit de 75% par rapport à la même période en 2021.



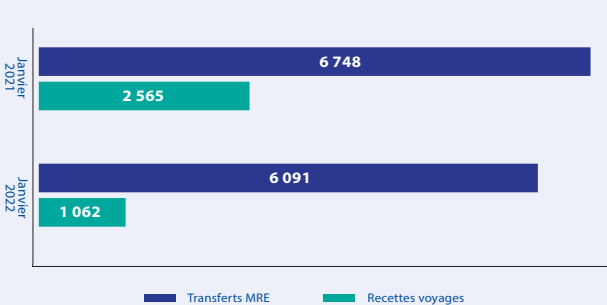
## Finances publiques

À fin janvier 2022, la situation des finances publiques fait ressortir un déficit budgétaire de 3 677 millions de dirhams contre un excédent de 2 968 millions dirhams.



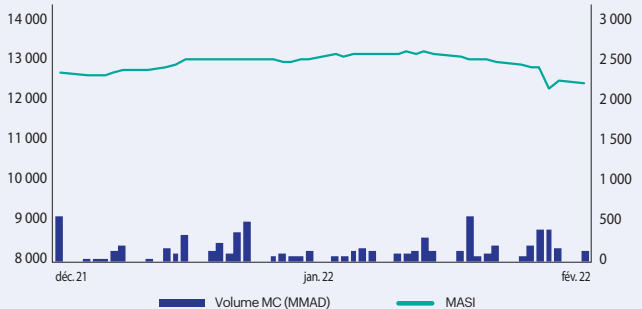
## Transferts des MRE & recettes voyages

Les envois de fonds effectués par les MRE ont enregistré une baisse de -9,74% ou -657 MDH à fin janvier 2022.



## Bourse de Casablanca

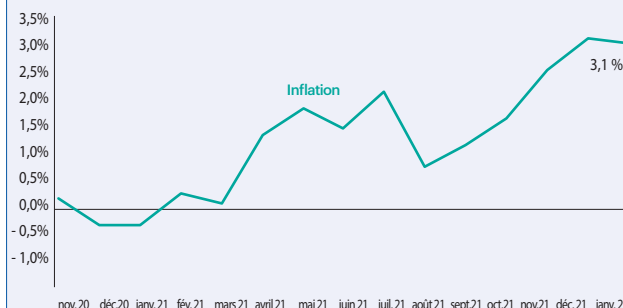
Au terme du mois de février 2022, le MASI a enregistré une baisse de 5,9%, portant sa performance depuis le début de l'année à -2,15%.



## Inflation

Au titre du premier mois de l'année 2022, l'inflation continue d'évoluer à un niveau élevé, s'établissant à 3,1% contre 3,2% en décembre 2021.

(en glissement annuel)





					Var %/pts
<b>Échanges extérieurs</b>	Importations globales (en mdh)	janv. 21/	36 480	50 905	39,54%
	Exportations globales (en mdh)	janv. 22	24 916	30 645	22,99%
	Déficit commercial		-11 564	-20 260	75,20%
	Taux de couverture (en %)		68,3%	60,2%	-810,01 Pbs
	Transferts des MRE (en mdh)		6 748	6 091	-9,74%
	Recettes voyages (en mdh)		2 565	1 062	-58,60%
<b>Monnaie et crédit</b>	Agrégat M3 (en mdh)	janv. 21/	1 477 496	1 550 321	4,93%
	Réserves Internationales Nettes (en mdh)	janv. 22	313 897	331 089	5,48%
	Créances nettes sur l'administration centrale (en mdh)		243 397	290 786	19,47%
	Créances sur l'économie (en mdh)		1 120 203	1 165 020	4,00%
	Dont Créances des AID (en mdh)		941 055	974 404	3,54%
	Crédit bancaire		933 943	965 483	3,38%
	Crédits immobiliers (en mdh)		282 863	291 832	3,17%
	Crédits à l'équipement (en mdh)		178 379	172 020	-3,56%
	Crédits à la consommation (en mdh)		54 346	55 714	2,52%
<b>Prix</b>	<b>Indice des prix à la consommation (100=2006)</b>	janv. 21/			
	Indice des prix à la consommation	janv. 22	102,3	105,5	3,13%
	Produits alimentaires		100,7	105,0	4,27%
	Produits non-alimentaires		103,4	105,8	2,32%
	<b>Taux de change (prix vente)</b>				
	1 EURO	déc. 21/	10,5	10,7	1,91%
1 \$ US	fév. 22	9,3	9,6	2,96%	
<b>Taux d'intérêt</b>	Taux d'intérêt (en %)				Pb
	(52 semaines)	déc. 21/	1,56%	1,63%	-
	(2 ans)	fév. 22	1,73%	1,82%	9,0
	(5 ans)		2,01%	2,09%	8,0
(10 ans)		2,64%	2,40%	-24,0	
<b>Bourse Des valeurs</b>	MASI (en points)	déc. 21/	13 358,32	13 071,04	-2,15%
	MSI20 (en points)	fév. 22	1 085,71	1 055,71	-2,76%
<b>Activités sectorielles</b>					
<b>Énergie</b>	Energie totale appelée (GWh)	déc. 20/	38 372	40 512	5,58%
	Consommation d'électricité (GWh)	déc. 21	30 284	31 957	5,52%
<b>Industrie</b>	Exportation de l'Automobile (en MDH)	jan. 21/	7 899	6 988	-11,53%
		jan. 22			
<b>Mines</b>	Chiffre d'affaires à l'exportation de l'OCPE (MDH)	jan. 21/	3 483	7 793	123,74%
		jan. 22			
<b>Ports</b>	Débarquements de la pêche côtière (mille tonnes)	jan. 21/	72	47	-34,72%
		jan. 22			
<b>BTP</b>	Vente de ciment (en milliers de tonnes)	jan. 21/	1 037	1 129	8,83%
		jan. 22			
<b>Marché d'Automobile</b>	Ventes automobiles au Maroc (en unités)	fév. 21/	14 111	13 497	-4,35%
		fév. 22			

## Crédit bancaire

Au terme du mois de janvier 2022, les crédits bancaires ont enregistré une progression de 3,4 % par rapport à la même période en 2021 pour atteindre 965,5 milliards de dirhams. Cette évolution a concerné, notamment, les crédits de trésorerie (+7,5 % ou 15,7 milliards de dirhams), les crédits à l'immobilier (+3,2 % ou 9 milliards de dirhams) et les crédits à la consommation (+2,5 % ou 1,3 milliard de dirhams). En revanche, les crédits à l'équipement ont connu une baisse de -3,6 % ou 6,4 milliards de dirhams. Ainsi, les créances en souffrance ont bondi de 3,4 % à 84 196 millions de dirhams par rapport à janvier 2021 en raison notamment de la montée des risques liés aux impacts de la crise du Covid-19.

## Revenus annuels des sociétés cotées

Le chiffre d'affaires global de la cote casablancaise au titre de l'année 2021 ressort en hausse de 9,7 %, en atteignant 254,7 milliards de dirhams contre 232,1 milliards de dirhams un an auparavant, soit 22,6 milliards de chiffre d'affaires additionnel. Cette évolution positive intervient dans un contexte marqué par (i) la reprise de la demande mondiale, (ii) la reprise progressive en 2021 de certains secteurs clés cotés, (iii) l'avancement de la campagne nationale de vaccination contre le Covid-19, (iv) le redressement de l'activité économique en lien avec l'assouplissement des restrictions liées au Covid-19 et (v) la bonne campagne agricole 2020/2021. Au niveau sectoriel, parmi 24 secteurs représentés à la cote de Bourse de Casablanca, les performances positives ont concerné 22 secteurs, dont en particulier les indices des secteurs du BTP et matériaux de construction (+4,8 milliards de dirhams), du Pétrole et gaz (+4 milliards de dirhams) et de Mines (+2,5 milliards de dirhams).

## Bourse de Casablanca

Au terme du mois de février 2022, le MASI s'est établi à 13 071,04 points, affichant une performance annuelle de -2,15 %.

Au niveau sectoriel, les plus fortes performances mensuelles ont respectivement été enregistrées par les secteurs suivants : Immobilier (+5,49 %), Chimie (+3,94 %) et Boissons (+2,04 %). Les performances négatives du mois ont concerné, notamment, Ingénieries et biens d'équipement industriels (-25,5 %), Sylviculture et papier (-12,8 %) et Bâtiment et matériaux de construction (-11,8 %).

Quant à la capitalisation boursière, elle s'est établie à 681,9 milliards de dirhams, en baisse de 1,3 % par rapport à fin 2021.

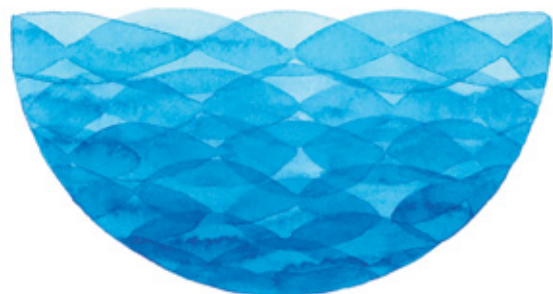
## L'UE promet 150 milliards d'euros d'investissements en Afrique

**E**n visite au Maroc et au Sénégal en février dernier, la Présidente de la Commission Européenne Ursula von der Leyen a annoncé que l'UE prévoyait d'investir 150 milliards d'euros en Afrique dans le cadre de son initiative Global Gateway. Cette stratégie, lancée en décembre 2021, vise à mobiliser jusqu'à 300 milliards d'euros jusqu'en 2027 à travers des partenariats noués avec des pays de différentes régions du monde dans des secteurs jugés stratégiques tels que le numérique, le climat et l'énergie, ou encore la santé. Global Gateway est vu comme la réponse de l'UE à la Nouvelle route de la soie chinoise, qui déploie aussi des partenariats sur toute la planète, et dont le Maroc fait partie. Avec l'annonce des investissements en Afrique, le continent semble donc occuper une place centrale dans la stratégie européenne. Ursula von der Leyen, après sa rencontre avec le Chef du Gouvernement Aziz Akhannouch le 9 février dernier, a déclaré que l'UE investirait 1,6 milliard d'euros au Maroc. L'Union et le Royaume sont liés par un « Partenariat euro-marocain pour une prospérité partagée » depuis 2019. Ursula von der Leyen a indiqué cette fois que l'UE et le Maroc s'engageraient dans un « Partenariat vert pour le développement durable ». \*



## Emmanuel Macron annonce un plan de 100 millions d'euros pour les entreprises qui investissent au Maghreb

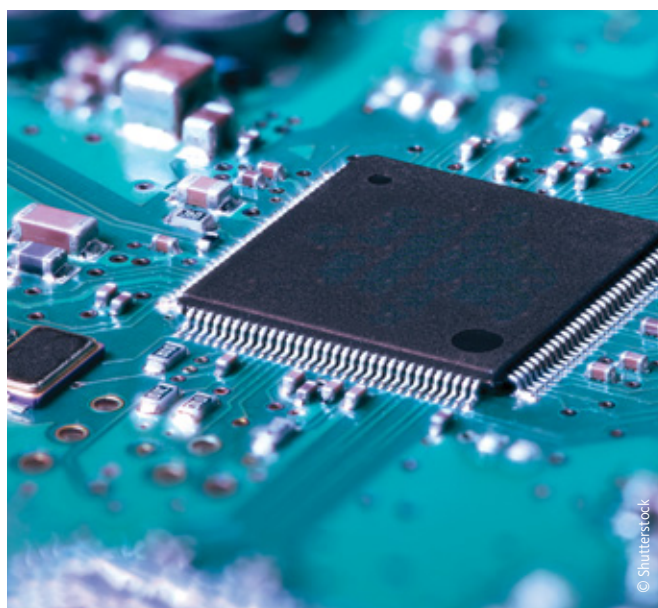
FORUM  
DES MONDES  
MÉDITERRANÉENS  
7 & 8 FÉVRIER 2022 ~ MARSEILLE



**L**e Président français Emmanuel Macron est intervenu en février dernier au Forum des Mondes Méditerranéens organisé à Marseille et dont il est à l'initiative. Dans un discours relayé par l'AFP, il a mis en avant « ceux qui viennent de l'autre rive de la Méditerranée » qui sont « une chance de faire la France en plus grand » et a défendu « la richesse plurielle de la France ». « Nos diasporas, nos binationaux sont une chance formidable pour la France et nous devons les aider à réussir y compris de l'autre côté de la Méditerranée », a estimé le Chef de l'État français. Il a ainsi annoncé la création d'un fonds de 100 millions d'euros pour « les entrepreneurs vivant en France qui veulent investir au Maghreb ». La « banque publique d'investissement [Bpifrance, NDLR] y aura un rôle, mais je sais que d'autres fonds sont intéressés », a indiqué Emmanuel Macron dans son discours. Il a en outre annoncé la création d'un fonds de 3 millions d'euros géré par l'Agence Française de Développement (AFD) et destiné aux initiatives de la société civile. \*

# Un plan de 43 milliards d'euros pour la souveraineté de l'UE dans les semi-conducteurs

La Commission européenne a proposé, le 8 février dernier, de consacrer 43 milliards d'euros à l'industrie des semi-conducteurs dans le but de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'Asie, rapporte l'AFP. « Nous nous sommes fixé l'objectif d'avoir 20 % du marché mondial en 2030 », soit deux fois plus qu'aujourd'hui, a déclaré la Présidente de l'exécutif européen, Ursula von der Leyen. Cela représenterait une multiplication par quatre de la production semi-conducteurs sur le territoire européen, compte tenu de la croissance du secteur. Le plan doit encore être approuvé par les États-membres et le Parlement européen. La crise liée à la pandémie de Covid-19 a causé une pénurie internationale de ces composants devenus indispensables dans l'industrie automobile, les téléphones mobiles ou encore l'informatique. Cette situation inédite a provoqué une prise de conscience brutale au sein de l'Union européenne, qui s'est penchée sur les moyens de recouvrer une partie de sa souveraineté dans le domaine. Une même dynamique a lieu aux États-Unis, rappelle l'AFP, qui devraient mettre en œuvre un plan de 52 milliards de dollars pour relocaliser la fabrication de puces électroniques. \*



## Le Maroc et Israël veulent renforcer leurs liens économiques

La Ministre israélienne de l'Économie, Orna Barbivai, a effectué une visite au Maroc mi-février dernier, la première depuis la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays en décembre 2020. Lors d'une rencontre avec le Ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, un accord de coopération économique a été signé. Selon le Ministère de l'Industrie, celui-ci vise entre autres à créer des « zones industrielles qualifiées » au Maroc « qui permettront de concrétiser la coopération tripartite Maroc - Israël -



États-Unis dans le domaine du commerce et de l'investissement et de faciliter l'accès direct des marchandises produites dans ces zones au marché américain ». Le texte prévoit aussi la participation « aux foires commerciales et conventions économiques qui se tiendront dans les deux pays », l'échange d'expertise, ou encore l'instauration d'une coopération sur les questions de normalisation et de réglementation,

d'innovation, de recherche et développement... « Le niveau d'échanges économiques et commerciaux entre les deux pays, qui s'élève aujourd'hui à 130 millions de dollars par an n'est pas suffisant, il faut très rapidement arriver à 500 millions de dollars par an, et même aller au-delà », a déclaré la Ministre israélienne à la presse, relayée par l'AFP, suite à la signature de l'accord. \*



## VOS OPÉRATIONS ENTRE LES MAINS D'UN EXPERT

Présente dans les 10 principaux ports du Royaume, Marsa Maroc offre des solutions logistiques en mesure de répondre à l'ensemble de vos besoins. Services aux navires et aux marchandises, services logistiques connexes ou encore information en temps réel, nous mettons à votre disposition des prestations complètes avec toute l'expertise de près de 50 ans d'expérience. Outre notre expertise dans la gestion portuaire, nous attachons une importance particulière à la qualité de nos équipements et la qualification de nos équipes, avec pour seul objectif de vous apporter toujours satisfaction.

**Marsa  
Maroc**

- 22** Un hub logistique international en devenir

---

- 26** Entretien avec Mohammed Yousfi, Directeur Général de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL)

---

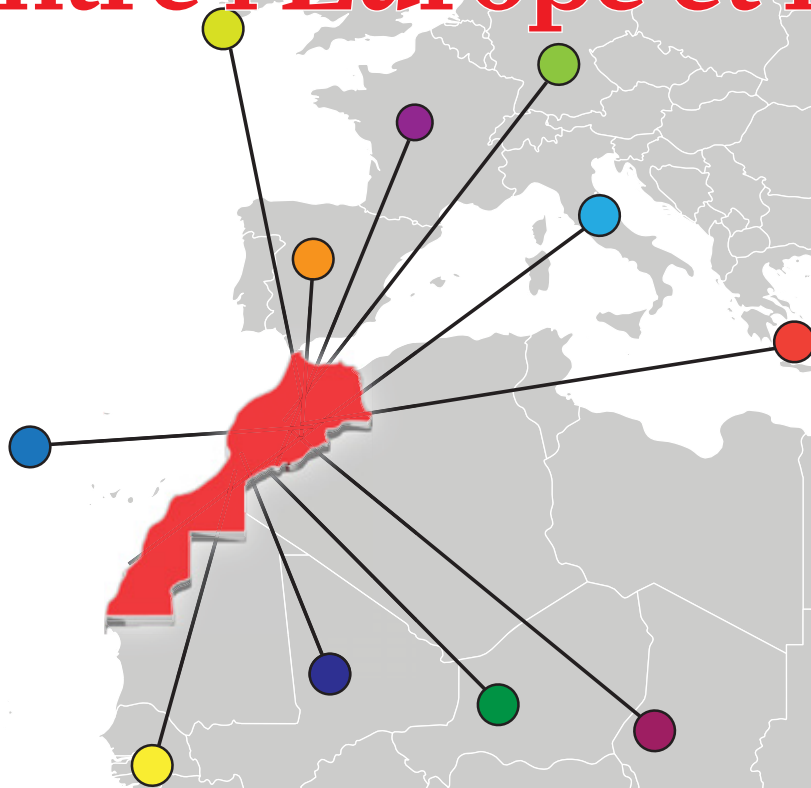
- 28** Entretien avec Hicham Mellakh, Président de la Commission compétitivité logistique et énergétique de la CGEM et associé gérant de Transmel Group

---

- 29** Les nouvelles ambitions logistiques du Sud

---

## Logistique : le Maroc, hub entre l'Europe et l'Afrique ?



Fort de ses infrastructures de niveau international, à l'image du complexe portuaire de Tanger Med, et de ses relations privilégiées avec l'Europe et le reste de l'Afrique, le Maroc bénéficie de nombreux atouts pour devenir un hub logistique majeur entre les deux continents. De plus, le pays renforce encore son dispositif dans le Sud, avec notamment le futur port de Dakhla Atlantique, représentant un investissement de 12,4 milliards de dirhams, et de nouvelles zones logistiques à Guergarate et Bir Gandouz. Mais les infrastructures ne font pas tout et le Royaume doit poursuivre ses efforts pour améliorer sa compétitivité logistique et espérer ainsi concrétiser son ambition.

Dossier réalisé par Thomas Brun et coordonné par Nadia Kabbaj

# Un hub logistique international en devenir

Après plus d'une décennie d'investissements colossaux, les infrastructures de transport et de logistique offrent au Maroc un potentiel évident pour se positionner en hub logistique entre l'Europe et l'Afrique. Néanmoins, le secteur doit être beaucoup plus compétitif s'il veut attirer de nouveaux flux internationaux.



**B**énéficiant d'une situation géographique idéale entre l'Europe et le reste de l'Afrique, le Maroc affiche depuis plusieurs années son ambition de devenir un hub logistique incontournable entre les deux continents. En effet, son statut avancé avec l'Union européenne et son engagement pour une coopération Sud-Sud, porté par la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, légitiment ce leadership recherché. Pour développer une telle plateforme d'interconnexion, le Royaume investit sans cesse dans les infrastructures et entretient une dynamique susceptible d'attirer de plus en plus de flux internationaux.

## **Des infrastructures maritimes à la hauteur**

Depuis plus d'une décennie, le Maroc multiplie ainsi les efforts pour se doter d'équipements de transport et de logistique de niveau international. Pilier du commerce mondial, le réseau maritime y a notamment pris une envergure exceptionnelle grâce à Tanger Med, qui est devenu le 1<sup>er</sup> port à conteneurs de tout le bassin méditerranéen. Ce complexe portuaire, situé sur le détroit de Gibraltar et connecté à plus de 180 ports mondiaux, offre d'importantes capacités de traitement : 9 millions de conteneurs, 7 millions de passagers, 700 000 camions et 1 million de véhicules par an. En outre, la plateforme est dotée d'une zone franche logistique de 300 ha, idéale

pour favoriser l'implantation de bases destinées à couvrir l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique. Et l'ambition du Maroc ne s'arrête pas là, puisque, dans le cadre de la stratégie nationale portuaire, d'autres grands projets seront menés d'ici 2030, tels que les nouveaux ports de Nador West Med ou Dakhla Atlantique (voir article suivant), afin de renforcer le réseau portuaire existant.

Selon Christophe Colloc, Directeur Général de CMA-CGM Maroc, « ces infrastructures sont attractives pour les grandes entreprises internationales, avec un maillage routier efficace, de grandes surfaces logistiques et des connexions maritimes avec le monde entier ».

### **Les réseaux routiers et ferroviaires en extension**

Par ailleurs, à l'intérieur des terres, les routes et les chemins de fer se développent pour offrir une interconnexion de plus en plus fine entre les ports, les aéroports et les différentes zones logistiques. Depuis l'installation de l'usine Renault à Tanger il y a 10 ans, le transport ferroviaire de voitures est par exemple devenu incontournable.

Aujourd'hui, après l'installation de l'usine Peugeot à Kénitra, ce sont près de 500 000 véhicules qui sont transportés chaque année par l'Office National des Chemins de Fer (ONCF).

Là encore, le Maroc veut aller plus loin, et notamment plus au sud. En janvier dernier, le Ministre du Transport et de la Logistique, Mohamed Abdeljalil, a en effet indiqué que la réalisation de la voie ferrée reliant Marrakech et Agadir est l'une des priorités du plan de l'ONCF. « Le Royaume possède d'indéniables atouts, estime Christophe Colloc, tels que la stabilité politique, les infrastructures, les accords de libre-échange, les stratégies sectorielles ou encore les ressources humaines, qui font de lui une place privilégiée pour les entreprises internationales qui souhaitent s'y installer. Le Maroc est en train de devenir un hub incontournable. » Le Groupe CMA-CGM, qui est présent dans le pays depuis 1983, envisage d'ailleurs de s'y développer davantage : « nous occupons aujourd'hui une position de leader sur le transport maritime, en étant notamment le premier transporteur de produits agricoles marocains à l'export, et nous avons aussi l'ambition d'y devenir un leader dans la logistique, avec notre filiale CEVA Logistics ».

### **Une connexion facilitée avec l'Europe**

Il faut dire aussi que la proximité géographique de l'Europe offre différentes solutions pour l'acheminement des marchandises. Au-delà du complexe de Tanger Med, et ses atouts logistiques indiscutables, le Maroc ne se situe qu'à 14 km de l'Espagne et peut ainsi faire traverser de nombreux camions. De plus, en rajoutant le réseau



**Le Royaume permet un transport multimodal particulièrement apprécié des opérateurs pour massifier les flux au sein des zones logistiques.**

ferroviaire et les aéroports, le Royaume permet un transport multimodal particulièrement apprécié par les opérateurs pour massifier les flux au sein des zones logistiques.

Autre acteur international présent dans le pays depuis les années 1980, Dachser Maroc est également convaincu par le potentiel du Royaume : « nous faisons parfaitement le lien entre l'Europe, où nous disposons du réseau le plus étendu, et le Maroc, où nous accompagnons nos clients sur toute la chaîne logistique en notre nom propre, avec des départs hebdomadaires, voire quotidiens vers la France », explique son Directeur Général, M'Hamed Chraïbi. « Cela offre une grande flexibilité pour les industriels et même les petits donneurs d'ordre », poursuit-il.

En plus, d'après lui, « le Maroc, grâce notamment à Tanger Med, est bien positionné pour les flux monde - monde, avec la possibilité de faire de la manipulation de marchandises tout en étant dans une fiction d'extraterritorialité ». Cette option permet ainsi aux opérateurs internationaux de regrouper des flux en provenance de toute la planète, pour les restructurer et les rediriger ensuite vers d'autres régions du globe, sans contraintes.

### **Le développement des flux vers l'Afrique**

Parmi eux, les flux vers l'Afrique s'intensifient et viennent s'ajouter à ceux générés par le transport des marchandises produites au Maroc et exportées vers le reste du continent. Ainsi, environ 40 % des flux conteneurisés traités actuellement à Tanger Med ont pour origine ou destination l'Afrique, avec des connexions hebdomadaires vers une quarantaine de ports dans 20 pays. >>>>

»»» « En ce qui concerne les échanges entre le Maroc et l'Afrique, explique M'Hamed Chraïbi, nous avons des flux quotidiens en aérien et en maritime. Il s'agit de productions marocaines qui partent à l'export ou bien des flux monde - monde, qui bénéficient notamment de notre entrepôt logistique de 6000 m<sup>2</sup> à Tanger Med. Cela permet par exemple à des marchandises provenant d'Asie d'être ensuite envoyées en Europe, au Maroc ou encore en Afrique de l'Ouest. »

S'ils sont, jusqu'à présent, moins utilisés, les camions demeurent eux aussi un atout pour le Maroc, en particulier pour les flux à destination ou en provenance du continent africain. Mais il s'agit là d'une affaire de spécialistes et peu d'opérateurs le proposent.

### **Spécialiste des routes africaines**

Abdeslam Ibn Jawhar, Directeur Général d'Anas Transport, est de ceux-là : « je travaille avec ces pays depuis les années 1990 et nos chauffeurs connaissent très bien le terrain, avec ses contraintes et ses risques. De plus, nous avons ouvert plusieurs bureaux régionaux qui nous permettent d'être plus efficaces localement et d'assurer un meilleur suivi des transports ». Il explique ainsi que ses camions remplissent des missions très spécifiques : « nous livrons aussi bien les Casques bleus au Mali que des industriels miniers ou pétroliers en Afrique de l'Ouest. De même, nous transportons, en retour, des fruits du Sénégal vers l'Europe, en complément des voies maritimes qu'ils empruntent habituellement. »

Pour lui, le transport routier est une pièce importante du hub logistique que représente le Royaume : « la position du Maroc et ses infrastructures dans le Sud permettent d'assurer parfaitement la logistique, avec de grandes zones de stockage et le transport multimodal. Nous proposons par exemple à nos clients d'utiliser à la fois le transport maritime et les camions qui sont plus flexibles. Une marchandise qui arrive au port d'Agadir peut ainsi être transportée par la route jusqu'en Europe si nécessaire. »

### **Intéressantes perspectives post-Covid**

En plus des infrastructures de transport et de logistique, le Maroc a également mis en place des zones d'accélération industrielles (ZAI) qui s'appuient justement sur les hubs locaux. M'Hamed Chraïbi rappelle ainsi qu'« au-delà du port, Tanger Med se positionne comme un pôle économique, avec plusieurs ZAI à moins de 80 km. La proximité d'un tel hub logistique est en effet un argument pour attirer les industriels. L'exemple de l'écosystème automobile qui s'y est créé montre la pertinence de la démarche. »

D'autres zones, telles que la ZAI aéronautique près de l'aéroport de Casablanca, confirment que l'argument logistique fonctionne bien pour attirer les Investissements directs étrangers (IDE) et ainsi massifier les flux.

Depuis le début de la pandémie, cette tendance semble se renforcer, sous l'impulsion des entreprises européennes qui souhaitent relocaliser une partie de leur production à proximité de leurs pays, pour plus de flexibilité. Dans cette perspective, selon Christophe Colloc, « l'industrie marocaine est particulièrement bien positionnée. Séparé seulement par 14 km de mer de l'Espagne, le Royaume se voit devenir une base arrière industrielle de l'Europe (...) Une relocalisation dans la région Europe-Méditerranée serait un bon compromis entre les bas coûts de l'éloignement et ceux, très élevés, de la toute proximité. »

### **Le Maroc comme base logistique**

Dans ce scénario, le Maroc pourrait donc renforcer sa position de hub logistique international, d'autant plus que, selon Hicham Mellakh, Président de la Commission compétitivité logistique et énergétique de la CGEM, certaines sociétés internationales pourraient également venir uniquement pour bénéficier des infrastructures logistiques (lire son interview page 28). Une entreprise comme Decathlon, par exemple, a montré la voie dès 2017 en ouvrant un centre logistique de 20 000 m<sup>2</sup> à Tanger Med pour approvisionner le Maroc et plusieurs pays d'Afrique notamment. Cinq ans plus tard, le groupe français a doublé la superficie de son hub et exporte des millions de produits vers le reste du continent : Congo, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Sénégal, Afrique du Sud, etc.

D'autres distributeurs, tels que 3M ou Sharabati Denim, ainsi que des logisticiens comme DHL, Gefo ou Nippon Express se montrent également très satisfaits de leur expérience marocaine, ce qui est de nature à convaincre encore de nouvelles multinationales.

### **Des progrès attendus pour le NMD**

Toutefois, en dépit des grandes infrastructures et des perspectives encourageantes, des progrès sont attendus pour concrétiser l'ambition du Royaume. En ce sens, en 2021, la Commission spéciale sur le nouveau modèle de développement (NMD) n'a pas manqué d'égratigner le secteur dans son Rapport général : « l'ambition économique du Nouveau Modèle de Développement est de faire de l'économie marocaine un hub multisectoriel ancré dans les chaînes de valeurs internationales. La réalisation de cet objectif est largement tributaire de la capacité à moderniser et à structurer

**L'argument  
logistique  
fonctionne bien  
pour attirer les  
Investissements  
directs étrangers.**



le secteur de la logistique pour améliorer sa performance et réduire ses coûts.» La Commission propose alors une réforme ciblant les principaux dysfonctionnements qui pénalisent selon elle la compétitivité logistique : nouvelle gouvernance du secteur, meilleure structuration des flux, consolidation des acteurs nationaux et émergence d'acteurs internationaux, ou encore extension territoriale du transport ferroviaire.

Ces recommandations devraient être intégrées dans la Stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique pour espérer porter leurs fruits. En effet, cette stratégie, lancée en 2010, est régulièrement critiquée par les opérateurs, qui déplorent ses retards, ses objectifs peu adaptés au monde d'aujourd'hui et son absence d'évaluation depuis sa mise en œuvre. Pourtant, il y a urgence à progresser, notamment au niveau des coûts : actuellement, au Maroc, celui de la logistique se situe entre 18 et 20 % du PIB, très loin des 15 % initialement visés pour 2015. Il s'agit là d'un vrai handicap pour espérer attirer plus de flux, puisque bien d'autres pays ne dépassent pas les 15 %.

### Améliorer la compétitivité

Pour Hicham Mellakh, les prix élevés s'expliquent principalement par deux facteurs : l'absence de masse critique, qui déséquilibre les flux, et l'atomisation du secteur, caractérisé par la présence de très nombreux petits opérateurs, souvent précaires, voire informels. Sur ce dernier point, une professionnalisation du domaine est attendue depuis longtemps et c'est l'un des objectifs de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL), qui multiplie les programmes de soutien et d'accompagnement des petites entreprises, notamment par la formation (lire l'interview de son Directeur Général page 26).

Parmi les chantiers prioritaires, celui de la digitalisation est plus que jamais d'actualité. Après deux ans de pandémie, les pratiques internationales ont encore progressé et plus aucun acteur marocain ne peut rester en marge. Les administrations marocaines ont montré l'exemple, par exemple avec le service PortNet qui permet de dématérialiser plus de 70 % de la chaîne d'import-export. D'après Christophe Colloc, DG de CMA-CGM Maroc, cette tendance devra se poursuivre pour améliorer globalement la compétitivité du secteur : «il faudrait développer davantage les moyens logistiques et accélérer les chantiers de dématérialisation et facilitation des procédures, améliorer la connectivité avec les autres écosystèmes d'échange d'informations portuaires de par le monde et la mise en place de moyens matériels et immatériels attractifs d'investissements.»



### Faire connaître l'offre du Maroc

Enfin, pour massifier les flux et faire du pays une destination logistique incontournable, il est indispensable de faire connaître l'offre du Royaume à travers le monde, explique Hicham Mellakh. Une vision partagée par M'Hamed Chraïbi, DG de Dachser Maroc : «pour aller plus loin, le Maroc doit donner plus de visibilité internationale à ce qu'il est capable de produire et de faire. Le lancement de la marque Morocco Now et son plan d'action devrait répondre à cette problématique».

Créée en octobre 2021 par l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et Exportations (AMDIE), cette nouvelle marque économique a en effet pour mission de bâtir le positionnement du Maroc dans l'échiquier du commerce mondial. La logistique y occupe une place importante et les différentes campagnes de communication internationales devraient contribuer à promouvoir le Royaume comme hub de référence. ✱

► Thomas Brun

### « Le Maroc dispose des fondamentaux pour développer une vocation logistique intercontinentale »



#### Entretien avec Mohammed Yousfi, Directeur Général de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL)

##### **Conjoncture:** Où en est la Stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique ?

**Mohammed Yousfi:** Depuis la signature en avril 2010 du contrat programme entre l'État et le secteur privé, la logistique au Maroc a connu des avancées notables concernant plusieurs aspects de la stratégie nationale. Il s'agit notamment du développement d'un réseau de zones logistiques, qui représente le barycentre de cette stratégie.

À ce titre, l'agence s'est attelée à initier un ensemble d'actions – dont l'élaboration des schémas directeurs régionaux des zones logistiques ainsi que la détermination des premiers projets à déployer au niveau de chacune des douze régions du Royaume – permettant de déclencher une réelle dynamique et de surmonter les difficultés liées à la mobilisation du foncier. Ainsi, l'AMDL a entamé ce chantier prometteur avec le lancement de la première tranche de la zone logistique au sud d'Aït Melloul.

Cette dynamique va se poursuivre pour faire aboutir de nouveaux projets de zones logistiques à travers d'autres régions du Royaume, à l'instar de Fès – Meknès, Marrakech – Safi et Beni Mellal – Khénifra.

##### **Au-delà des zones logistiques, qu'en est-il de l'amélioration de la performance des opérateurs ?**

En ce qui concerne le développement de la performance des opérateurs logistiques, le secteur a connu l'installation au Maroc de grands acteurs, fournissant une offre diversifiée et répondant aux standards internationaux.

De plus, afin d'accompagner les PME marocaines souhaitant s'aligner sur ces standards et rehausser le niveau de leurs pratiques, l'agence a lancé un programme de mise à niveau intégrant un accompagnement technique et financier des entreprises sur la période 2017-2021. Cette initiative s'est achevée avec succès et une deuxième édition est en cours de préparation.

Par ailleurs, il est à noter que, dans le cadre du déploiement de la stratégie, le secteur de la logistique a pu identifier des objectifs clairs en matière de formation. Ils se sont cristallisés à travers la définition d'un plan national de formation, aligné avec les besoins du secteur et coiffant vingt et un métiers. La mise en œuvre de ce plan a donné naissance à plusieurs instituts spécialisés qui ont été créés par l'OFPPPT ou déployés dans le cadre de la coopération internationale.

##### **Quelles sont les priorités de l'AMDL pour renforcer la position du Maroc comme hub logistique entre l'Europe et l'Afrique ?**

L'AMDL veille au développement de zones logistiques de dimensions régionales. D'ailleurs, certaines zones, à l'image de celles de Zenata et Tanger, comptent parmi le Réseau Transméditerranéen, qui découle de la coopération entre le Maroc et l'Union européenne. De plus, d'autres zones de massification des flux seront implantées dans la zone sud du Royaume, avec par exemple une zone logistique attenante au port de Dakhla Atlantique ainsi que deux zones logistiques au niveau de Bir Gandouz et de Guergarate. Ces zones se situent dans des emplacements géographiques privilégiés et bénéficient d'une connectivité adaptée notamment aux aéroports, aux ports et aux réseaux routier et ferroviaire. Cela permet ainsi un accès rapide et efficient aux différents marchés africains et européens.

L'agence œuvre également pour l'amélioration de la chaîne logistique import-export, en partenariat avec les acteurs concernés. Elle coordonne ainsi le déploiement d'un plan d'action national qui vise à orienter l'action publique en vue de contribuer à la réduction des coûts logistiques, d'améliorer la fiabilité des chaînes logistiques et de réduire l'impact des opérations d'import-export sur l'environnement.

Enfin, l'AMDL ambitionne d'intégrer le secteur logistique parmi les secteurs prioritaires couverts par la coopération entre l'Union européenne, l'Afrique et le Maroc afin de contribuer à faciliter les échanges commerciaux et à renforcer les connexions avec les corridors stratégiques adjacents en Afrique et en Europe.

### Plus concrètement, quels projets vont permettre de renforcer les flux avec le reste du continent africain?

Le Maroc a commencé à conclure plusieurs partenariats avec des pays africains, tels que le Sénégal, le Mali, le Congo, la Guinée-Bissau et dernièrement le Tchad, afin de promouvoir la coopération et nouer des accords « win-win ». L'objectif est de soutenir ces pays dans la réalisation de projets logistiques et d'établir des relations pérennes entre les opérateurs logistiques marocains et leurs homologues. Aussi, et en vue de fluidifier les flux transfrontaliers de marchandises du sud du Maroc vers l'Afrique de l'Ouest, le Royaume témoigne d'une réelle volonté de développer un ensemble d'infrastructures logistiques au sud du pays.

### La tendance de certaines entreprises européennes à relocaliser leur production à proximité suite à la pandémie de Covid-19 change-t-elle la donne pour les opérateurs logistiques?

Cet éventuel changement représenterait d'énormes opportunités pour les opérateurs logistiques marocains, compte tenu de la proximité du Maroc avec le continent européen. De même, pour les opérateurs logistiques internationaux, cette tendance constituerait une réelle incitation à s'implanter au niveau du Royaume et à améliorer leur offre de services en vue de s'y adapter.

De son côté, l'AMDL œuvre afin que les différents acteurs logistiques installés au Maroc disposent de tous les atouts, notamment des installations modernes adaptées à leurs besoins. L'objectif est de leur permettre d'être plus agiles et plus flexibles face aux mutations des marchés national et international.

Cette agilité sera grandement facilitée en s'appuyant sur des mécanismes déjà mis en place, tels que le programme PME Logis. Ce programme d'appui dédié aux PME du secteur offre plusieurs types d'aides pouvant répondre aux problématiques et aux défis qu'elles rencontrent actuellement.

### Au-delà des infrastructures, qui progressent, que manque-t-il encore au Royaume pour s'imposer comme hub logistique incontournable entre les deux continents?

Je pense que le Maroc dispose déjà des fondamentaux qui permettent de développer une vocation logistique intercontinentale. Par exemple, il est impératif, pour l'émergence d'un hub logistique, de disposer de l'environnement financier adéquat. Et, dans ce registre, le Maroc jouit d'une position de leader en termes de centres financiers sur le continent africain, avec la place financière de Casablanca Finance City (CFC), qui occupe depuis quelques années la première place en Afrique selon l'index GFCI. Le CFC est considéré aujourd'hui comme un hub économique et financier africain, situé à la croisée des continents, proposant une valeur ajoutée et un accompagnement de qualité qui favorisent les transactions logistiques.



**« Le Maroc dispose déjà des fondamentaux qui permettent de développer une vocation logistique intercontinentale. »**

En outre, grâce aux réformes entreprises, aux efforts déployés pour l'adoption de stratégies de diversification de l'économie et à l'assouplissement des cadres réglementaire, institutionnel et administratif, le Maroc se donne plus de chances pour développer un hub logistique multiproduit.

Tant d'acquis, conjugués aux nombreux projets planifiés au niveau de l'ensemble des stratégies sectorielles adoptées, permettront au Royaume, grâce à une coordination renforcée, de se positionner en tant que plateforme logistique intercontinentale par excellence.\*

► Propos recueillis par Thomas Brun



# « Nous souhaiterions faire évoluer la stratégie nationale »

Entretien avec Hicham Mellakh, Président de la Commission compétitivité logistique et énergétique de la CGEM et associé gérant de Transmel Group



**Conjoncture :** Comment se porte le secteur de la logistique au Maroc ?

**Hicham Mellakh :** De nombreux progrès ont été réalisés ces dernières années et les acteurs font de leur mieux, mais il reste encore beaucoup à faire. Vu de l'extérieur, le secteur est toujours en retard dans certains domaines. Par exemple, les zones logistiques prévues tardent à être créées, la digitalisation est trop rare et le secteur informel demeure prédominant. La stratégie nationale est pourtant ambitieuse, mais elle date un peu et, avec la CGEM, nous souhaiterions la faire évoluer. De plus, la pandémie a bouleversé tous les flux mondiaux et c'est le bon moment pour améliorer notre approche afin d'affronter les nouveaux défis !

**Dans ce contexte, le Maroc peut-il se positionner comme un véritable hub logistique entre l'Europe et l'Afrique ?**

Oui, car il a tous les atouts pour le faire, en particulier au niveau des infrastructures. D'ailleurs, plusieurs grandes entreprises internationales ont choisi le Maroc comme hub logistique pour l'Afrique, voire le monde. Par exemple, Decathlon et 3M se sont installés à Tanger Med.

En plus des infrastructures, il y a dans cette région une réelle dynamique, impulsée notamment par le CRI, qui attire de plus en plus de groupes internationaux. C'est le modèle à suivre dans l'ensemble du Royaume, d'autant que la pandémie a renforcé la position du Maroc comme hub logistique pour les pays européens, où les industriels privilégient dorénavant la proximité et la flexibilité pour leurs approvisionnements.

**Alors que manque-t-il pour devenir réellement incontournable entre les deux continents ?**

Il faut accompagner tout cela par une vraie force de vente internationale pour donner de la visibilité à l'offre marocaine. L'objectif est d'arriver rapidement à une taille critique pour massifier les flux et être toujours plus compétitifs.

Ensuite, il y a encore des progrès à faire au niveau des zones logistiques : il est important de les déployer en favorisant la complémentarité entre

les différents modes de transport. Il serait par exemple intéressant de faciliter le lien entre fret aérien et transport routier avec des zones logistiques autour des aéroports.

**Quels sont les défis à relever pour devenir encore plus compétitifs ?**

Il faut absolument accélérer la digitalisation de tous les acteurs. En Europe, beaucoup de bourses de fret sont digitalisées, alors que les opérateurs marocains ne sont pas toujours capables de s'y connecter. Il est nécessaire de les accompagner dans leur transformation digitale pour que l'ensemble du secteur devienne plus efficace et compétitif. Par ailleurs, il faut également se positionner au niveau de la décarbonation, qui est un critère important pour les entreprises internationales. Par exemple, dans plusieurs pays européens, on voit que le feroutage est souvent privilégié. C'est une piste à suivre aussi au Maroc, en imaginant un mix route - rail jusqu'au sud du Royaume, pour être encore plus attractifs. Les consommateurs européens sont de plus en plus sensibles au bilan carbone des produits et le Maroc doit être au rendez-vous.

**Comment travaille la CGEM sur ces sujets et quelles sont ses recommandations ?**

La CGEM suit et accompagne tous les projets qui peuvent permettre le développement du Maroc en tant que hub logistique. Nous guidons les entreprises et nous sommes force de proposition pour le gouvernement. Nous pensons d'ailleurs que l'accès à l'information est un grand chantier à mener : il faut que les chefs d'entreprise puissent consulter les études sectorielles, les analyses des flux logistiques et leurs coûts pour pouvoir prendre les bonnes décisions et progresser.

Enfin, il y a également la problématique des visas qui se pose pour accéder à l'Europe : nous avons besoin d'une simplification pour les acteurs de service. En effet, nous sommes aux cœurs des flux internationaux et ces difficultés font perdre du temps et de l'argent à tous les secteurs. On ne peut pas traiter les conducteurs routiers comme des voyageurs lambda. Les gouvernements doivent donc y penser sérieusement, car au-delà des accords commerciaux il faut pouvoir transporter les marchandises ! \*

► Propos recueillis par Thomas Brun

# Les nouvelles ambitions logistiques du Sud

Après avoir développé ses infrastructures principalement au Nord, avec le port de Tanger Med et celui à venir de Nador West Med, le Maroc se tourne dorénavant vers le Sud. Ainsi, plusieurs projets en cours autour de Dakhla, dont l'immense port Dakhla Atlantique, devraient faire de la région un véritable hub logistique tourné vers l'Afrique.

**L**a grande réussite du complexe industrialo-portuaire de Tanger Med est-elle duplicable dans le sud du Maroc? C'est en tout cas le défi que veut relever la région de Dakhla, porté par le nouveau modèle de développement des Provinces du Sud. En ce sens, plusieurs projets lancés ces dernières années concernent des infrastructures de transport et de logistiques, pour constituer un hub de référence aux portes de l'Afrique subsaharienne.

## L'immense projet Dakhla Atlantique

Parmi eux, l'immense port de Dakhla Atlantique symbolise parfaitement l'ambition de la région. Situé à 40 km au nord de Dakhla, ce port en eaux profondes sera, comme Tanger Med, adossé à une vaste zone industrialo-logistique de 1650 ha. Son objectif sera de repositionner toute la région sur les routes maritimes internationales, en attirant plus de flux au Maroc tout en diminuant les coûts de fret. Il devrait être terminé en 2030 et nécessitera un investissement de 12,4 milliards de dirhams.

## La voie expresse Tiznit - Dakhla

Pour consolider les liaisons routières, un autre projet concerne la voie expresse Tiznit - Dakhla. Ce chantier, qui devrait se terminer dans les prochains mois, intègre le dédoublement sur 555 km de la route nationale n° 1 entre Tiznit et Laâyoune ainsi que l'élargissement à 9 m de la voie entre Laâyoune et Dakhla sur 500 km. Cet aménagement, d'un coût de 10 milliards de dirhams, permettra d'améliorer la relation commerciale entre le Maroc et la Mauritanie, ainsi que les échanges avec l'Afrique subsaharienne.

## De nouvelles zones logistiques

Dans l'optique de renforcer le positionnement du Maroc en tant que hub vers l'Afrique, deux

zones logistiques sont prévues pour l'année prochaine à Guergarate et à Bir Gandouz. Mobilisant un investissement de 160 millions de dirhams, ces deux plateformes de 30 ha chacune permettront de renforcer les flux d'import-export entre le Royaume et les pays africains. Leur commercialisation a déjà commencé et, à ce jour, les demandes reçues couvrent 60 % de la surface des deux zones.

## En attendant le train

Si le transport multimodal dans la région bénéficiera aussi de l'aérien, avec notamment l'agrandissement programmé de l'aéroport de Dakhla - qui passera de 3000 à 10000 m<sup>2</sup>, il faudra évidemment attendre plus longtemps pour le fret ferroviaire. Dans un « policy paper » publié en septembre 2021, intitulé « Le corridor atlantique au service d'un partenariat UE - Afrique - Méditerranée », Tayeb Ghazi, économiste au Policy Center for the New South, et Fathallah Oualalou, ex-ministre de l'Économie et des Finances, estiment que « le Maroc œuvre avec sérieux pour l'avancement de son corridor commercial entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe occidentale » et que le dispositif ferroviaire y aura toute sa place. Ils rappellent ainsi que le Plan Rail Maroc 2040 consiste notamment à « mettre en place des projets de connexion ferroviaire des nouveaux ports, en ligne avec la stratégie nationale en la matière, et visant à contribuer au développement portuaire, industriel et logistique ». En ce sens, ils estiment qu'« une grande priorité stratégique, aujourd'hui, est la création d'une liaison ferroviaire à grande vitesse entre Tanger et Lagouira. Laquelle créera un corridor de transport commercial à grande vitesse entre les rives de la Méditerranée occidentale et la frontière de l'Afrique de l'Ouest ». \*

► Thomas Brun

**Deux zones logistiques verront prochainement le jour à Guergarate et à Bir Gandouz.**



## La Fondation Oum Kelthoum inaugure un centre de santé à Sidi Moumen

**L**e Centre de santé Oum Kelthoum Al Walaa de Sidi Moumen a été inauguré le 22 janvier dernier, en présence du Ministre de la Santé Khalid Aït Taleb, du Wali de la région de Casablanca-Settat Said Ahmidouch et du Président de la Fondation Oum Kelthoum Mohamed Berrada. Implantée au cœur du quartier populaire casablancais de Sidi Moumen, la Fondation Oum Kelthoum offre toute une palette de services aux habitants, de cours d'alphabétisation, à des formations, en passant par une nurserie, des cours de soutien scolaires, des cours de musique, de théâtre... Le centre de santé vient ainsi s'y ajouter. Il a été réalisé en partenariat avec le Ministère de la Santé pour un budget de 6,2 millions de dirhams, indique la Fondation dans un communiqué. « Il a été doté de différents équipements biomédicaux de base, et devra fournir divers services de santé de proximité, notamment les consultations et les traitements paramédicaux, en plus de la prise en charge des

maladies chroniques, la lutte contre la tuberculose, la santé de la mère et de l'enfant, la santé scolaire, et les services bucco-dentaires », détaille le document. \*



## Au One Ocean Summit, une trentaine de Chefs d'État s'engagent à protéger la haute mer



**L**e One Ocean Summit réuni à Brest autour d'Emmanuel Macron, pour lequel le Chef du Gouvernement Aziz Akhannouch représentait le Maroc, a été l'occasion de nouveaux engagements des États pour protéger les océans. Parmi les plus notables, les 27 États-membres de l'Union européenne et 16 autres pays ont annoncé le lancement d'une coalition pour conclure un traité destiné à protéger la haute mer. Des négociations sur le sujet sous l'égide de l'ONU sont en cours depuis 2018, précise l'AFP. Elles avaient été arrêtées par la pandémie de Covid-19. Les États de l'UE et une dizaine d'autres pays se sont aussi dits favorables au lancement de négociations pour un accord international contre la pollution plastique. Cette décision a ensuite été validée par les Nations unies début mars. Parmi les autres annonces du sommet, il y a la création d'aires marines protégées, comme celle de 500 000 km qui doit être mise en place en Polynésie française. Si des avancées ont été saluées par les ONG de défense de l'environnement, certaines ont estimé que les mesures étaient trop timides. « On a très peu parlé de surpêche, on n'a pas parlé de choses fondamentales, sur une protection effective et réelle des aires marines protégées [...]. On est passés complètement à côté du sujet », a ainsi déclaré à l'AFP Lamya Essemli, présidente de Sea Shepherd France. \*

# SÉMINAIRES D'INITIATION | 2022

## SUR MY CFCIM

de 15 h 00 à 17 h 00

*Offerts*

Thèmes de formation	Dates	Intervenants
Manager les situations de stress	03 mars	Samira SEKKAL
Powerpoint à votre service	17 mars	Abdelghani ELKOUBIDA
Les techniques de vente et de négociation	14 avril	Anouar HATIM
Accompagner son équipe dans le changement	26 mai	Malak BENJELLOUN
Prévention des risques, gestion des conflits et licenciement	23 juin	Hicham BOUTAIBA
Techniques de gestion des stocks et politique d'approvisionnement	21 juillet	Sanae OUAZIZ
Evaluation et gestion des risques dans la conduite d'un projet	25 août	Mourad EZZATTAM
E-Commerce et Community management : gestion de l'image et activité de l'entreprise sur les réseaux sociaux	22 septembre	Badreddine BOUCHOUIREB
Marché financier : Interprétation des mouvements boursiers et mesure d'impact sur l'activité de l'entreprise	27 octobre	Mohamed BELKASSEH
Investissements NFT : Démarches et enjeux de l'authentification des marques / produits et innovations en blockchain	24 novembre	Badreddine BOUCHOUIREB
Comment répondre et remporter un appel d'offre	22 décembre	Amina REFFAS



[suggestions.reclamations@cfcim.org](mailto:suggestions.reclamations@cfcim.org)



**CONTACT FORMATIONS :**  
**Rédouane ALLAM**  
[rallam@cfcim.org](mailto:rallam@cfcim.org)  
+212 (0)6 67 03 03 25

**CONTACT MY CFCIM :**  
**Nadia AZIZ**  
[naziz@cfcim.org](mailto:naziz@cfcim.org)  
+212 (0)6 02 57 20 00

## Mission de prospection Bpifrance

Du 21 au 25 février dernier, dans le cadre de Team France Export, la CFCIM a organisé en partenariat avec Bpifrance et l'ADEME une mission de prospection dédiée à l'industrie 4.0, à la décarbonation industrielle, à l'efficacité énergétique et à l'éco-construction. Détails



C'est une belle délégation qui a été constituée lors la dernière mission de Bpifrance au Maroc. Intitulé « Explore & Match Industrie 4.0 et Transition Énergétique Maroc », l'événement a en effet rassemblé 16 entreprises françaises qui, outre un programme de réunions d'information et de visites particulièrement riche, ont participé à une centaine de rendez-vous B to B personnalisés.

Cette mission a également été la première opération du nouveau bureau régional Afrique du Nord Bpifrance, basé à Casablanca venant ainsi compléter ses autres implantations sur le continent, à Abidjan, Dakar et Nairobi.

### Un programme riche en contenu et en rencontres networking

Le coup d'envoi de la mission a été donné au matin du 22 février par le séminaire de lancement visant à permettre aux entreprises participantes de mieux cerner le marché marocain ainsi que les besoins des principaux acheteurs.

Après les allocutions de bienvenue de Jean-Pascal Darriet, Président de la CFCIM, de Mael Mbaye, Responsable Afrique du Nord de Bpifrance et de Robin Villies, Responsable du Club ADEME International, les entreprises participantes se sont présentée à l'occasion d'un tour de table.

Ensuite, différents intervenants ont dressé un tour d'horizon de la transition énergétique au Maroc. Rhita Benothmane, Chef du Département Transformation Digitale de l'Economie au sein de l'Agence du Développement Digital (ADD) a présenté le projet « Smart Factory » ou d'usine modèle 4.0.

Mohammed Ouhmed, Directeur des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique au sein du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable a ensuite effectué un exposé sur le thème « La transition énergétique pour une croissance verte ».

Ensuite, une table ronde sur le thème de la « transition énergétique et la décarbonation comme leviers de compétitivité de l'industrie marocaine » a été animée par Said Mouline, Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), Hanane Mourchid, Directrice Sustainability & Green Industrial Development d'OCP et José Antonio Primo, Directeur Général de la Lafarge Holcim Maroc

Elle a été suivie par une seconde table ronde portant sur les mécanismes de financement pour une transition écologique et énergétique, animée par Antoine Sallé de Chou, Directeur de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), Younes Ait Benothman, Associate Banker, en charge du secteur énergie (BERD), et Mokhtar Chemaou, Chargé de Missions Transition Énergétique et Numérique au sein de l'Agence Française de Développement (AFD).

Le séminaire a été conclu par l'intervention de Pedro Novo, Directeur Exécutif, Directeur en charge des activités Export de Bpifrance.

L'après-midi a été dédiée à la visite de l'usine STMicroelectronics à Bouskoura et, le soir, un cocktail a été organisé en présence notamment de l'Ambassadrice de France au Maroc. Le lendemain, la mission s'est poursuivie par la visite de l'usine Cosumar à Aïn Sebaâ. Le reste de la semaine a été dédié aux rendez-vous B to B. \*





Délégation de la Mission Bpifrance.

© CFCIM



Table ronde sur le thème « Transition énergétique et la décarbonation comme leviers de compétitivité de l'industrie marocaine ».

© CFCIM



Visite de l'usine STMicroelectronics à Bouskoura.

© CFCIM



Visite de l'usine Cosumar à Aïn Sebaâ.

© CFCIM



De gauche à droite : Philippe-Edern Klein, Past-Président de la CFCIM, Serge Mucetti, Consul général de France à Casablanca, Mael Nbaye, Responsable Afrique du Nord de Bpifrance, Pedro Novo, Directeur Exécutif, Directeur en charge des activités Export de Bpifrance, Hélène Le Gal, Ambassadrice de France au Maroc, Jean-Pascal Darriet, Président de la CFCIM, Claudia Gaudiau-Francisco, Première Vice-Présidente de la CFCIM, Serge Mak, Vice-Président Délégué aux Relations Institutionnelles de la CFCIM, Jean-Marc Pons, Secrétaire Général de la CFCIM, Jean-Charles Damblin, Directeur Général de la CFCIM.

© CFCIM



Cocktail networking au siège de la CFCIM.

© CFCIM



Dîner au restaurant Dar Dada, intervention d'Éric Bonnel, parrain de la mission et Directeur Général Adjoint d'Air Liquide.

© CFCIM

## Verbatim

Jean-Pascal Darriet, Président de la CFCIM



Aujourd'hui, nul ne peut ignorer le travail à réaliser au regard du changement climatique, de ses effets sur l'ensemble des populations de la planète. Ses effets que l'on voit ici sur le Maroc, un pays parmi d'autres en stress hydrique et pour lequel ce sujet d'efficacité énergétique et d'industrie 4.0 a beaucoup de sens et pour lequel beaucoup d'efforts doivent être pensés, poursuivis et mis en avant.

## Verbatim

Hélène Le Gal, Ambassadrice de France au Maroc



Le Maroc est un acteur de référence en matière énergétique. Souvenez-vous qu'il avait accueilli la COP22, après la COP21, et il a aujourd'hui des ambitions très importantes : 52 % d'énergies renouvelables pour son mix énergétique qui reste très carboné. Beaucoup de projets sont déjà sortis ou vont sortir de terre en matière d'éolien, de solaire et, à terme, l'hydrogène. Le pays est l'un des mieux positionnés en matière d'énergie renouvelable de par ses caractéristiques géographiques.

## Verbatim

Pedro Novo, Directeur Exécutif, Directeur en charge des activités Export de Bpifrance

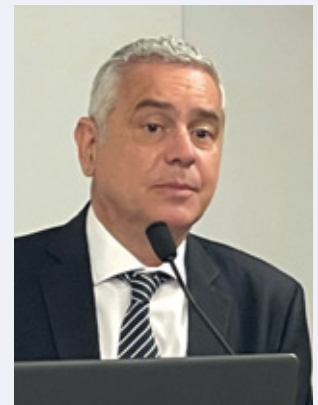
Nous avons décidé de nous installer au Maroc autour de nos passions que sont l'entrepreneuriat, l'industrie, la technologie et en particulier le climat. Nous avons construit un plan qui vise à fédérer un écosystème, à réunir des entrepreneurs de toute taille et de toute maturité qui proposent des solutions et s'engagent pour améliorer l'impact du climat, la production d'énergies renouvelables, le traitement des déchets, la décarbonation...



## Verbatim

Said Mouline, Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE)

Aujourd'hui le Maroc a décidé d'avoir une politique très volontariste en matière d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique, d'économie circulaire, de valorisation des déchets, de décarbonation... Tous ces secteurs font l'objet d'une volonté politique très forte, portée au plus haut niveau de l'État. (...) Les solutions liées à la question de l'eau, de l'énergie ou de la sécurité alimentaire peuvent être amenées dans le cadre de partenariat public-privés, d'échanges Nord-Sud et d'échanges Sud-Sud. Tous les investisseurs peuvent voir le Maroc comme un hub vers tous les pays du continent avec lesquels nous travaillons. (...) Le Maroc a un objectif encore plus fort en matière d'énergies renouvelables, car le potentiel

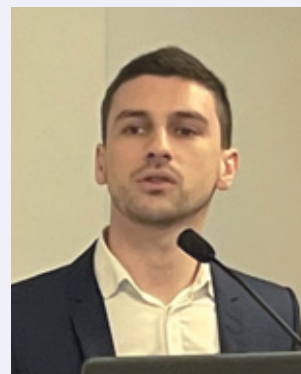


est là, le modèle économique est là, et le financement vert également. Nous avons aujourd'hui des prix très compétitifs au niveau des énergies renouvelables. C'est pourquoi, en tant que pays très dépendant énergétiquement, nous voulons montrer que les solutions techniques existent et qu'elles sont économiques.

## Verbatim

Robin Villies, Responsable du Club ADEME International

Le Maroc a été identifié par nos membres comme un pays prioritaire, car nous avons un partenariat économique historique et que le Maroc a une volonté forte et un potentiel très fort en matière de transition énergétique.

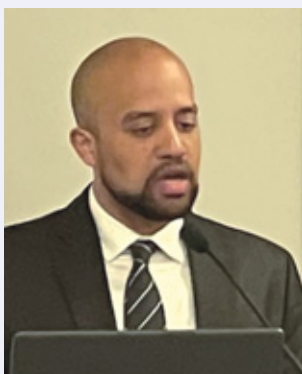


## Verbatim

**Mael Nbaye**, Responsable Afrique du Nord de Bpifrance

Cette mission est une première pour bureau régional de Bpifrance et elle s'inscrit pleinement dans la lignée de nos actions et dans la raison d'être même de Bpifrance.

Nous sommes la banque des entrepreneurs et nous avons à cœur d'accompagner les entreprises françaises dans leur développement à l'international et plus particulièrement en Afrique du Nord. En cela, le Maroc représente en effet un partenaire de premier plan, en attestent les plus de 15 millions d'euros que nous avons pu financer dans le cadre d'assurance prospection pour des entreprises françaises qui étaient intéressées à s'implanter et à rencontrer des partenaires marocains

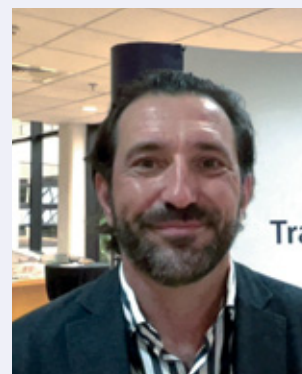


entre 2019 et 2021. Et cela justifie donc notre ancrage à Casablanca et également notre volonté de pouvoir rassembler et connecter les écosystèmes, notamment pour adresser les secteurs dynamiques et porteurs que sont l'industrie, la décarbonation et l'efficacité énergétique.

## Verbatim

**Fabrice Gomez** - General Manager - STMicroelectronics

L'usine STMicroelectronics de Bouskoura a une carte extraordinaire à jouer dans les années à venir ne serait-ce que grâce à l'automobile électrique et les marchés industriels. L'entreprise s'est engagée depuis plusieurs années dans un programme qui va lui permettre d'accroître ses capacités de production et qui va se traduire par des embauches, des investissements très intéressants pour le Maroc et qui va lui permettre de se positionner sur le marché des semi-conducteurs, en particulier automobile. (...) Cette usine dispose de panneaux solaires pour couvrir son parking. Elle a augmenté son taux de recyclage de l'eau de 60 % et on sait combien cette notion est importante



pour le Maroc qui souffre de pénuries d'eau. Nous avons signé un contrat avec un parc éolien qui fournit 50% de notre énergie et nous déployons des solutions de réduction des consommations électriques. Cette usine est donc à la pointe des actions qui visent le « carbone neutrality » en 2027.

## Merci aux entreprises participantes !



## Rencontre Nouveaux Adhérents

**L**e 7 février dernier a eu lieu la Rencontre Nouveaux Adhérents. L'objectif de cet événement networking est de permettre aux entreprises ayant récemment rejoint la CFCIM de faire connaissance avec les anciens membres et aussi de présenter leur activités dans le cadre d'un rapide pitch. » \*



## Digital : quels enjeux pour le process de recrutement ?



**L**e 1<sup>er</sup> février dernier, dans le cadre du cycle de réunions d'information dédié au middle management, la Commission Capital Humain de la CFCIM a organisé une réunion d'information sur le thème « Défis et enjeux du recrutement à l'ère du digital ». La rencontre a été animée par Ilham Bahij, Directrice Générale du cabinet de recrutement GO RH Maroc et Salaheddine Sabik, Directeur des partenariats stratégiques du groupe Tectra et Président de la Commission Relations Sociales, Emploi et Formation Professionnelle de la CGEM Tanger-Tétouan-Al Hoceima. \*

## Les adhérents Premium se réunissent autour d'un cocktail

**L**e 3 février dernier, la communauté des adhérents premium s'était donné rendez-vous à l'hôtel Hyatt Regency de Casablanca. La rencontre, qui a rassemblé une quarantaine de participants dans un cadre convivial, a été une nouvelle fois l'occasion de découvrir les services Premium et d'échanger avec les décideurs des plus grandes entreprises au Maroc. \*



# Réunion d'information sur les libéralités immobilières

**L**e 8 février dernier, la Commission Juridique et Fiscale de la CFCIM a organisé une réunion d'information sur le thème : « Les libéralités immobilières : comment transmettre son patrimoine et celui de sa société ? ». La rencontre s'est tenue en présentiel dans les locaux de la CFCIM et en distanciel, via la plateforme My CFCIM. Elle a été animée par Maître Jad Aboulachbal, Notaire à Casablanca, Abdelaziz Arji, Vice-Président de la Commission Services aux Entreprises de la CFCIM, Expert-comptable, Auditeur, Commissaire aux comptes et fondateur du cabinet Eurodefi-Audit et Radouane Astou, Fiscaliste, Ingénieur en économie appliquée. La réunion a été modérée par Maître Nesrine Roudane, Présidente de la Commission

Juridique et Fiscale de la CFCIM et Managing Partner chez Roudane & Partners Law Firm. \*



## Le Kluster CFCIM lance son premier after-work



**L**e 9 février dernier, a eu lieu le premier after-work organisé par le Kluster CFCIM. À cette occasion, les participants ont notamment pu découvrir les pitchs des startups sélectionnées suite aux appels à candidatures réussis lancés dans le cadre de ce programme. La communauté était également réunie autour des mentors et partenaires qui accompagnent les jeunes startupper et qui contribuent activement à la réussite de leurs projets. \*

## Premier After-Work sectoriel de la CFCIM, dédié à l'agro-agri

**L**e 14 février dernier, la CFCIM a organisé le premier After-Work sectoriel dédié à l'agro-agri. La rencontre, qui s'est tenue à l'hôtel Barcelo de Casablanca, avait pour objectif de rassembler les opérateurs d'un même écosystème dans un cadre convivial. \*



## Réunion d'information sur les entreprises en difficulté

**L**a Commission Juridique et Fiscale de la CFCIM a organisé, le 16 février dernier, une réunion d'information sur le thème « Entreprises en difficulté : présentation des différentes procédures et de leur intérêt ». La rencontre a été animée par Mohamed El Krimi, Expert-Comptable et modérée par Khalid Lazraq, Vice-Président de la Commission Juridique et Fiscale de la CFCIM. \*



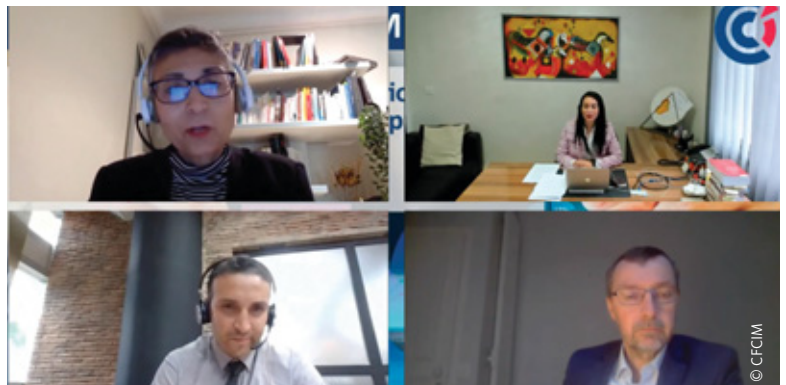
## Coface présente les résultats de sa dernière enquête sur le comportement de paiement des entreprises



**L**e 17 février dernier, la CFCIM a organisé en partenariat avec Coface, un petit-déjeuner d'information sur le thème « Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises au Maroc ». La rencontre qui s'est tenue en présentiel dans les locaux de la CFCIM et en distanciel via la plateforme My CFCIM, a été animée par Lionel Piquer, Directeur Général Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest et du Centre de Coface. \*

## Réunion d'information sur la e-réputation

**L**e 23 février dernier, la Commission Juridique et Fiscale de la CFCIM a organisé une réunion d'information sur le thème « Enjeux et risques de l'E-réputation de votre entreprise : éclairages et bonnes pratiques ». La rencontre a été animée par Raja Bensaoud, Juriste en droit des affaires et professeur de l'enseignement supérieur, Sylvain Alassaire, Médiateur agréé CME, Gérant-Associé du Cabinet Alassaire Juriconseil et Amine Bouhassane, DRH d'HEYME Maroc. Elle a été modérée par Maître Nesrine Roudane, Présidente de la Commission Juridique et Fiscale de la CFCIM et Managing Partner au sein de Roudane & Partners Law Firm. \*



# Réunion d'information sur le système d'appréciation dans la gestion de compétences

Dans le cadre du cycle de réunions d'information dédié au middle management, la Commission Capital Humain de la CFCIM a organisé, le 1er mars dernier, une 4<sup>e</sup> session sur le thème « Le système d'appréciation : outil clé de gestion des compétences et de renforcement des performances ». La rencontre a été animée par Mhamed Youssef Bouabid, Fondateur de Skills Development Partner et Salaheddine Sabik, Directeur des partenariats stratégiques du groupe Tecra et Président de la Commission Relations Sociales, Emploi et Formation Professionnelle de la CGEM Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. \*



## Programme de prospection et salons à l'international 2022

Salon	Date du salon	Lieu	Secteur
GLOBAL INDUSTRIE	17 au 20 mai	Lyon, France	Sous-traitance Industrielle
ITM	14 au 18 juin	Istanbul, Turquie	Machine Textile
BATIMAT, Interclima+Elec et Ideo Bain	3 au 6 octobre	Paris, France	Bâtiment, travaux public et décoration
SOMMET DE L'ELEVAGE	4 au 7 octobre	Clermont Ferrand, France	Élevage
SIAL	15 au 23 octobre	Paris, France	Agroalimentaire
K	19 au 26 octobre	Dusseldorf, Allemagne	Mondial de l'industrie du caoutchouc et du plastique

Contact :  
Nadwa El Baine  
nelbaine@cfcim.org

Ce programme peut-être sujet à modifications. Consultez la rubrique événements du site [www.cfcim.org](http://www.cfcim.org).

## À Meknès, réunion d'information sur la Loi de Finances

**L**a Délégation Régionale de la CFCIM à Meknès a organisé le 3 février dernier une réunion d'information sur le thème « Les principales mesures de la Loi de Finances 2022 ». La rencontre, qui a rassemblé une soixantaine de participants au Centre Régional d'Investissement de Meknès, a été animée par Karim Bennouna, Expert-Comptable, expert judiciaire assermenté auprès de la Cour d'appel de Meknès. \*



## Petit-déjeuner d'information à Laâyoune



**L**e 3 février dernier, la délégation de la CFCIM à Laâyoune a organisé un petit-déjeuner d'information sur le thème « Propreté et hygiène professionnelles, quelles nouveautés pour les industries ? ». La rencontre, qui a eu lieu à l'hôtel Beauport El Marsa à Laâyoune, a été animée par Mohamed Bouchehba et Badr Eddine Id Salem, respectivement Directeur Général et Directeur Business Développement de FAIPN. \*

## Réunion d'information sur la Loi de Finances à Tanger

**L**e 24 février dernier, la Délégation Régionale de la CFCIM à Tanger a organisé une réunion d'information sur le thème : « Les principales mesures de la Loi de Finances 2022 ». La rencontre qui a eu lieu à l'hôtel Kenzi Solazur a été animée par Abdellatif Bernossi et Mme Koods Bernossi, Experts-comptables au sein du Cabinet Moore Bernossi. \*





## À Rabat, petit-déjeuner d'information sur la Loi de Finances

La Délégation Régionale de la CFCIM à Rabat a organisé le 24 février dernier un petit-déjeuner d'information sur le thème « Contrôle fiscal : nouveautés de la Loi de finances 2022 et présentation de la nouvelle charte du contribuable. » La réunion, qui s'est tenue à l'hôtel Sofitel Jardin des Roses, a été animée par Youssef El Oudghiri, Expert-Comptable, Commissaire aux comptes, et Associé Fondateur du Cabinet OREA. Elle a rassemblé une quarantaine de participants. \*



## La Délégation Régionale de la CFCIM à Marrakech organise deux réunions d'information

La Délégation Régionale de la CFCIM à Marrakech a organisé deux réunions d'information, respectivement le 4 février et 24 février derniers. La première rencontre, qui s'est tenue dans les locaux de la délégation, portait sur le thème « Stratégie de différenciation en période de crise ». Elle a été animée par Sami Aitsahalia, Directeur d'Evoc Consultants. La seconde réunion d'information portait quant à elle sur le thème : « Les principales mesures de libéralisation et d'assouplissement de la réglementation de change apportées par l'instruction générale 2022 ». Elle s'est tenue à la Cité de l'innovation de Marrakech et a été animée par Mohamed Assa, Directeur consultant chez Finance Performance Conseil. \*

## After-work CFCIM à Agadir

Le 10 février dernier, la Délégation Régionale de la CFCIM à Agadir a organisé son premier After-work de l'année. La rencontre, qui s'est déroulée à l'hôtel Borjs Suites & SPA, a rassemblé une cinquantaine d'entreprises opérant dans l'agro-alimentaire, le BTP et la promotion immobilière, ainsi que dans la logistique, le conseil et l'IT. Les participants ont pu ainsi nouer de nouveaux contacts business dans un cadre convivial et décontracté. \*



# Le Coin des Adhérents

## Nouveaux adhérents à la CFCIM

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
AHMAD SLIEMAN CENTER HAIR CARE EXPERT	Association professionnelle.	CASABLANCA	05 22 36 75 75
AK BIJOUX	Importation de bijoux fantaisie et de montres - Produits cosmétiques.	CASABLANCA	
CHOUAIB TL		MOHAMMEDIA	
ERWA AND JO, CAUDALIE	Vente en gros et en détail de produits cosmétiques.	MARRAKECH	
FASS DIOM	Transport import export et commerce.	CASABLANCA	
IAH TRADING	Import et export de machines industrielles et de pièces de rechange et accessoires.	MARRAKECH	05 25 30 36 25
MBD METAL	Vente de produits métalliques	TÉMARA	
PHARMACIE AL ANDALOUS	Dispensation de produits de santé.	KENITRA	
SACR		EL JADIDA	
SINTAX LOGISTIQUE MAROC		CASABLANCA	
STE AHL GAZ	Marchand en gros de gaz comprimés, liquéfiés ou dissous.	MEKNÈS	
WILD BEAUTY	Vente de produits cosmétiques.	CASABLANCA	

### Adhérents Industrie

AEROGOMMAGE NORD AFRIQUE		CASABLANCA	
ARROUCHI SOUFIANE		CASABLANCA	
EL WAHA BETON	Fabrication d'objets en ciment pour la construction ; commercialisation de matériaux de construction en gros ; gestion et exploitation de toutes centrales à béton.	MEKNÈS	
INTER GROUP PACKAGING	Transformation de papier - Distribution d'articles d'emballage.	CASABLANCA	05 22 47 56 37
LABORATOIRES NILYS		BERRECHID	05 22 96 49 34
TRADITIONNEL FASHION MF	Couturière à façon habillement traditionnel.	CASABLANCA	

### Adhérents Services

AGRO PROCESS SOLUTION	Installation industrielle électrique, automatisme, process-industriel et frigorifique, énergie et installation solaire, étude consulting.	AGADIR	05 28 21 03 86
BIF LOGISTIC	Transport routier national et international.	CASABLANCA	
CASA SOS	Recrutement du personnel résidentiel et professionnel.	CASABLANCA	
CHRISTIAN KARI IMMOBILIER		CASABLANCA	
CONSULTATIK SARL	Travaux divers de construction, promotion immobilière.	AGADIR	
DOSING PROCESS INNOVATION SERVICE	Distribution des équipements de mesure de la qualité des eaux de la marque HACH longue - Prominent SD eau, Aquams, SCIM France.	CASABLANCA	
EUROS AGENCY AFRICA	Conseil en communication et affaires publiques.	CASABLANCA	
GROUPE TRANS AFRIQUIA	Transport de marchandises, import export.	AGADIR	

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
GUI4	Expertise immobilière.	CASABLANCA	05 22 22 55 66
HAMDITRA	Droguerie, quincaillerie, électricité et peinture - plomberie sanitaire, chauffage.	SALÉ	
HELVETICA ASSURANCES		CASABLANCA	05 22 20 08 02
INFINITE INNOVATION & SOLUTION MARO		CASABLANCA	
MINING COST CONSULTING	Consulting dans le domaine de l'industrie minière	MARRAKECH	06 53 02 40 88
PANORAMIC WORLD	Électricité - Peinture.	CASABLANCA	
SENSASS	Création de sites web, gestion des réseaux sociaux, référencement naturel et publicité sur Google.	AGADIR	
SMART ELECTROTEC	Installation électrique haute et basse tension, énergies renouvelables, installation fibres.	AGADIR	05 28 31 14 14
STE BARIMMO	Promoteur immobilier, achat, vente, location et prise à bail de tous immeubles bâtis ou non bâtis. Mission de maîtrise d'ouvrage délégué.	FÈS	
TRACE D'ARCHITECTE	Architecte travaillant seul.	FÈS	05 35 62 09 78
TRANSATLAS SPORT MANAGEMENT	Marketing sportif - Organisation d'événements sportifs.	CASABLANCA	05 22 39 75 11
ARRAMI MHAMED	Personne Individuelle	CASABLANCA	

 **CHAMBRE FRANÇAISE  
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DU MAROC**



**SERVIR**

LES INTÉRÊTS DE  
NOS ADHÉRENTS

*Créer et activer de nouveaux réseaux /  
Faciliter les démarches administratives /  
Développer la notoriété de nos adhérents*

**INFORMER**

SUR LA RÉALITÉ  
& LES OPPORTUNITÉS  
DU MARCHÉ

*Garantir une information objective sur  
la réalité du marché / Diffuser aux  
adhérents la bonne information, au bon  
moment / Appréhender un marché*

**ACCÉLÉRER**

VOTRE  
CROISSANCE

*Saisir des opportunités d'affaires /  
Repérer les secteurs porteurs de  
croissance / Prospector au Maroc et à  
l'international / Recruter / Rencontrer  
les acteurs d'un marché / Bénéficier de  
formules de foncier avantageuses /  
Former*

**PARTAGER**

LES EXPERTISES,  
LES EXPÉRIENCES  
& LES SUCCÈS

*Favoriser les rencontres / Donner la parole  
aux experts / Faciliter le partage de  
l'information / Organiser des rendez-vous B  
to B / Mettre en relation et favoriser le  
networking / Organiser des salons  
professionnels et des forums d'affaires  
incontournables*

**LA CFCIM, VOTRE BUSINESS PARTNER !**

Télécharger notre application My CFCIM 

[www.cfcim.org](http://www.cfcim.org)    

### Nouvelle agence TECTRA à Yaoundé au Cameroun

**T**ECTRA ouvre une nouvelle agence à Yaoundé au Cameroun. Fort de ses 20 ans d'expérience, le Groupe TECTRA est actuellement leader en solutions RH et compte sur l'appui d'un large réseau d'agences au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et maintenant au Cameroun. Cette nouvelle ouverture s'inscrit dans la stratégie de développement du Groupe et vient confirmer sa position d'expert RH au niveau du continent africain. \*



### Merci à nos adhérents premium !

La communauté d'affaires de nos adhérents Premium s'agrandit !  
La CFCIM a le plaisir d'accueillir de nouveaux membres et remercie les anciens pour leur fidélité et leur soutien.



## Contacts CFCIM

### Service Commercial

► Nadia Aziz  
Tél. : 05 22 20 90 90  
naziz@cfcim.org  
► Salma Litim  
Tél. : 05 22 43 96 21  
slitim@cfcim.org  
► Karim Batata  
Tél. : 05 22 43 96 12  
kbatata@cfcim.org

### Club Premium

► Séloua El Maataoui  
Tél. : 05 22 43 96 11  
selmaataoui@cfcim.org

### Déplacements Professionnels

► Chantal Maurel  
Tél. : 05 22 20 10 10  
cmaurel@cfcim.org

### Service Marketing & Communication

► Fatima-Ezzahra Jamil  
Tél. : 05 22 43 29 80  
fejamil@cfcim.org

### Appui aux Investisseurs et à la Création d'Entreprise

► Siham Moussaoui  
Tél. : 05 22 43 96 38  
kidrissi@cfcim.org

### Pôle Salons et Évènementiel

► Nadia Aziz  
Tél. : 05 22 20 90 90  
naziz@cfcim.org

### Missions de Prospection sur les Salons Professionnels en France et à l'International

► Nadwa El Baïne  
Tél. : 05 22 43 96 23  
nelbaine@cfcim.org

### Pôle CFCIM-Team France Export

► Khadija El Idrissi  
Tél. : 05 22 20 90 90  
kelidrissi@cfcim.org  
► Abla Bennouna  
Tél. : 05 22 43 96 33  
abenouna@cfcim.org

### Centre de Médiation pour l'Entreprise

► Siham Moussaoui

Tél. : 05 22 43 96 38  
centredemediation@cfcim.org

### Parcs Industriels

► Mounir Benyahya  
Tél. : 05 22 59 22 04  
parcsindustriels@cfcim.org

### Campus de Formation

#### Ecole Supérieure des Affaires de Casablanca

► Amine Barkate  
Tél. : 05 22 35 02 12  
abarkate@cfcim.org

#### CEFOR Entreprises

► Rédouane Allam  
Tél. : 06 67 03 03 25  
rallam@cfcim.org

### Délégations Régionales

**Agadir**  
► Maryam Sidat  
Tél. : 05 28 84 41 91  
agadir@cfcim.org  
**Dakhla**  
► Selma Zighem  
Tél. : 06 11 33 00 03  
dakhla@cfcim.org  
**Fès**  
► Wissale Naaza

Tél. : 05 35 94 30 36  
fes@cfcim.org

#### Marrakech

► Siham Belain  
Tél. : 05 24 44 94 91  
marrakech@cfcim.org

#### Meknès

► Noura Moustir  
Tél. : 05 35 52 22 10  
meknes@cfcim.org

#### Laâyoune

► Mimouna Tolba  
+212 (0)6 66 28 43 33  
laayoune@cfcim.org

#### Oujda

► Abdenbi El Bouchikhi  
Tél. : 05 36 71 05 71  
oujda@cfcim.org

#### Rabat

► Bouchra Chliah  
Tél. : 05 37 68 24 29  
rabat@cfcim.org

#### Tanger

► Karima Khdim  
Tél. : 05 39 32 22 22  
tanger@cfcim.org

### Bureau de Paris

► Faïza Hachkar  
Tél. : 0033 1 40 69 37 87  
paris@cfcim.org



# My CFCIM

Votre communauté d'affaires à portée de main

Disponible sur votre mobile store



# On en parle aussi...

## L'association du mois

### Institution Tahar Sebti Une école inclusive d'excellence



L'école primaire de l'Institution Tahar Sebti se dresse tout près du célèbre parc de l'Hermitage de Casablanca. En son sein, la jeunesse dans toute sa diversité se retrouve. Car le maître-mot de cette association créée il y a près de 70 ans, c'est l'inclusivité. Qu'ils soient ou non en situation de handicap, issus de familles défavorisées... les 543 écoliers s'y épanouissent dans l'objectif d'en faire des citoyens à part entière. Tout enfant peut y être admis, mais l'association fait varier les frais de scolarité en fonction des moyens de la famille. Adaptée à un grand nombre de handicaps, l'école dispose notamment d'un centre de suivi médico-social qui va évaluer les besoins des bénéficiaires et effectuer un suivi tout au long de l'année. Enfants autistes, trisomiques 21, ou encore ceux qui présentent des troubles dys reçoivent donc un accompagnement adapté. Mais l'association, reconnue d'utilité publique, ne s'est pas arrêtée là. Constatant des carences en profils de professionnels de l'enfance, elle a développé des formations. 80 nurses, assistant(e)s de vie scolaire et éducateurs(rices) de jeunes enfants bénéficient ainsi des

cursus de son centre de formation pour les métiers de l'éducation. Selon l'association, le taux d'insertion professionnelle est de 100 % ! Signe que les besoins sont immenses. Parmi les projets que les dirigeants de l'Institution Tahar Sebti veulent mettre en œuvre, il y a le déploiement des modèles que l'association a développés au sein des écoles publiques de tout le pays. Les carences dans l'accueil des enfants présentant un handicap, un trouble ou des difficultés de l'apprentissage restent en effet majeures dans le Royaume. L'Institution Tahar Sebti prépare ainsi un projet d'accompagnement des écoles dans la création de centres médico-sociaux, pour faire encore reculer l'abandon scolaire et que tous les enfants marocains, dans leur diversité, bénéficient d'une école de qualité.

#### ► Contact

[www.taharsebti.org](http://www.taharsebti.org)

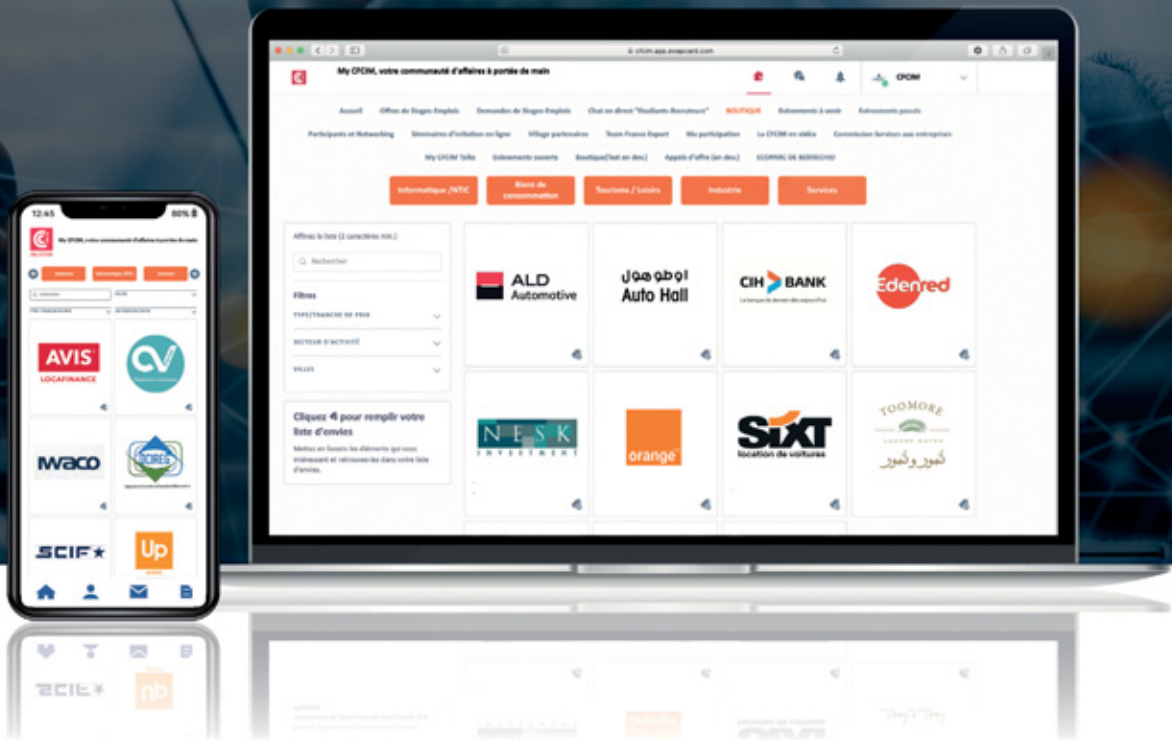
[taharsebti@gmail.com](mailto:taharsebti@gmail.com)

Souade Ettaoussi, Directrice Générale : 06 08 85 66 60



**NOUVEAU : LA BOUTIQUE My CFCIM**

**Boostez votre activité commerciale  
via votre Boutique B2B 100% en ligne**



Mise en relation entre  
vendeurs et acheteurs



Vitrine d'exposition  
personnalisée



Base de données  
qualifiée d'acheteurs



Visibilité sur nos supports  
de communication

**Partenaires Majeurs**



**BNCI**  
GROUPE BNP PARIBAS



**inforisk**  
BASE D'INFORMATIONS LEGALES

**dun & bradstreet**  
WORLDWIDE NETWORK



**Partenaires**



**E+I** EULER HERMES  
ACMAR

Fidarc  
**Grant Thornton**  
L'instinct de la croissance



**Soutien Institutionnel**





مصرف المغرب  
CRÉDIT DU MAROC  
ENTREPRISES



**À TOUS CEUX QUI CONTRIBUENT  
À L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE NATIONALE**

**TOUTE NOTRE EXPERTISE POUR SOUTENIR VOTRE ENTREPRISE**



Accompagnement  
et Conseil



Solutions  
de Financement



Solutions Cash  
Management



Commerce  
International